

2x2 voies

Lasserretitude...



d'avoir GAGNÉ !

2x2 voies

Près de 2000 personnes ont exprimé avec détermination leur volonté que ce projet soit clairement et définitivement abandonné, et en particulier le monde paysan qui a honoré, une fois de plus, le cortège avec notamment plus d'une cinquantaine de tracteurs. Enfin, mi décembre, la commission permanente du Conseil Général a délibéré à l'unanimité pour abandonner le projet de la transnavarraise. Ce coup-ci c'est bien une éclatante victoire des opposants !

2. Infos en vracs

3. Démantèlement de Reno (ex Fertiladour)

4. Brèves Sociales

5. La franchise... franchement fallacieuse

6. Un monde tragi-risible

7. Ligne à très Haute Tension : la menace

8. Mobilisation Anti-Transnavarraise

10 - 13. Agrocarburants : qui pousse derrière ?

14. Le Maire d'Ustaritz perd les pédales...

16-17. « J'ai (très) mal au travail »

18. La Page d'ATTAC

19. Du nouveau sur le port de Bayonne

20. Cultures : « La graine et le mulet »

Urte berri on



Bonne Année 2008

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 124

JANVIER / FÉVRIER 2008

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...

Mobilisation des milafrangar face au projet de voies nouvelles TGV

Vendredi 7 décembre, à la Maison pour Tous, à l'appel de l'association Villefranque cadre de vie, cent cinquante milafrangars se sont mobilisés, tout comme en 1992, pour venir écouter et débattre avec le CADE, du projet de Réseau Ferré de France de construire ses nouvelles lignes TGV.

L'exposé a clairement montré, une fois de plus, que ce projet pharaonique était basé sur des chiffres et des estimations pour 2020 très largement surfaits.

Plus détestable et pleine de mépris pour les habitants encore de la part de RFF, la publication de documents mensongers sur la soi disant saturation des voies existantes de RFF pour justifier son projet.

L'assistance a largement soulevé les questions qui fâchent, économiques, environnementales, et humaines.

Elle a exprimé clairement son désaccord avec ce projet.

Non, les habitants de Villefranque ne veulent pas de nouvelles voies et de TGV qui défigureront et traverseront les villages à grande vitesse pour satisfaire une "élite nomade". Oui, ils préconisent et soutiennent l'amélioration des voies existantes avec des gares landaises et basques desservies et utilisées.

INFOS

Mont Blanc-Maurienne N°58

Camions de 60t : de nouvelles décisions. Le parlement européen a adopté, le 5 septembre, le rapport de Mme Ayala Senders (voté en Commission Transport en juillet). Il a conservé en entier le point qui permettrait à la Commission d'autoriser la circulation des camions de 60t sur certains axes, mais sous certaines conditions très strictes. Les associations auront encore l'occasion d'intervenir dans ce dossier, qui reste pour l'instant au stade consultatif. L'Allemagne dit non! Tous les yeux étaient tournés vers l'Allemagne, où certaines régions ont autorisé la cir-

culution expérimentale des poids lourds de 60t. Le 10 octobre, les Länder ont voté contre l'autorisation de circulation des 60t, car la période d'essai ne s'est pas révélée concluante.

GASPILLAGES

Les habitants du canton de St Pierre d'Irube viennent de recevoir leur facture d'eau. Une petite brochure l'accompagne. On y note la qualité et les travaux divers effectués. Dans la rubrique chasse au gaspillage, on nous informe que de « la réparation de la fuite sur le siphon de la Nive a permis de stopper une perte estimée à 341 989 m3 d'eau ». Par an ? Depuis quand ? Quelles conséquences financières ? Pour qui ? Une paille.

MAÏS GM BT EN 2007 Hausse de 77 % en Europe

La hausse des surfaces de maïs Bt en Europe est très nette. Passant de 62 187 ha en 2006 à 110 077 ha soit une progression de 77 %. Ces résultats publiés le 29 octobre par EuropaBio, l'association européenne de bio-industries indiquent aussi que le maïs est cultivé dans huit pays membres de l'Union. L'Espagne arrive en tête avec 75 000 ha.

Elle est suivie par la France qui a enregistré cette année 21 000 ha et multiplié par quatre ses surfaces semées en maïs OGM en une campagne. La République Tchèque occupe le 3^{ème} rang avec 5 000 ha. Le Portugal annonce 4 500ha, l'Allemagne 2 685 ha, la Slovaquie 900 ha, la Roumanie 320 ha, la Roumanie 350 ha.

<http://www.campagnesetenvironnement.fr/maïs-gm-bt-en-2007-hausse-de-77-en-europe-1674.html>

Publications

« La fracture ferroviaire » de Vincent Doumayrou, passionné de chemin de fer. L'incontestable réussite technologique et le gain de temps que permet le TGV cachent une réalité moins reluisante. Cet ouvrage démontre qu'une stratégie guidée par des logiques de rentabilité n'est

pas la seule possible. La Belgique, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche ont adopté d'autres modes de développement fondés sur la densification de leur réseau, des tarifs souvent plus bas, des correspondances harmonisées, des dessertes régulières et nombreuses. Le « tout TGV » français concurrencé !

« Menaces sur le TGV »

Sous ce titre, le journal Sud Ouest du 28 nov nous apprend que l'entreprise Excavaciones Ugarte SI, d'Irun qui a débuté les travaux de l'Y basque vient de se retirer en raison d'actions d'intimidation à son égard. Tout le monde pense à ETA.

Premières Assises Sur les Transports au Pays Basque

Samedi 19 janvier 2008 à partir de 9 heures
Salle Lapurdi, Uztaritze

Organisées par
Uztaritzen Ingurumena Zaindu
Ustaritz Défendre
l'Environnement (UDE)
Avec le soutien du CADE
(Collectif des Associations de
Défense de l'Environnement)

de la Nature dans le Sud-Ouest ;
Jean-René Etchegaray, Adjoint au Maire de Bayonne ;
Victor Pachon, CADE ;
Jéronimo Prieto Syndicat LAB.

Débat

10 h 45 – Pause

11 h – « Transports au Pays Basque (Route, Fer, Air, Mer), état des lieux »

Présentation par Philippe Arretz, Conseil de Développement

Table Ronde avec la participation de :

- Association LEIA
- Association LURRAZAIN
- AHT Gelditu
- Syndicat CGT

Débat

13 h - 15 h : Repas au restaurant « TIRIRITTA » à Uztaritze
60 places disponibles sur réservation (voir ci-dessous)

15 h – 16 heures
Recommandations formulées à l'issue des travaux.

Conclusions par le CADE.

Fiche d'inscription à envoyer à U.D.E.

Uztaritze Défendre l'Environnement
Altzabea – 64480 Uztaritze

Je soussigné(e).....
Adresse.....
.....
Téléphone.....

Participera à la journée du 19 janvier 2008
(Participation aux frais d'organisation 2 €)

Je m'inscris au repas vin + café compris 15 € (Chèque à l'ordre de UDE)

Du préfet, parlons en...

LE Collectif des Associations de Défense de l'Environnement (CADE) dont les fidèles lecteurs connaissent l'inlassable travail sur le Pays basque et le Sud des Landes, avait demandé l'agrément en qualité d'association de protection de l'environnement. Cet agrément, outre un accès plus facile aux documents, permettait aussi en cas de démarche juridique d'avoir moins de frais, de caution notamment.

Le préfet a refusé arguant que le CADE était « *d'avantage un comité de défense d'usagers se mobilisant sur des actions sectorielles qu'une association de l'environnement* ».

Cela ne l'empêchait pourtant pas de nommer par arrêté le CADE comme membre du CLIC de l'Adour, du SPPPI de l'estuaire et de plusieurs CLIS de surveillance de centres de traitement des déchets.

Aussi le CADE avait-il déposé une requête devant le tribunal administratif. Le CADE répondait donc à l'accusation d'actions sectorielles en faisant valoir ses commissions Eau, déchets, transports où des membres des diverses associations fédérées dans le CADE travaillaient à définir un point de vue global et non sectoriel.

Surprise au tribunal où le commissaire du gouvernement reprocha alors le contraire au CADE : en définissant des points de vue globaux sur le transport et le report modal, le CADE devenait « politique » et ne s'occupait pas assez des petites fleurs (encore que le CADE compte plusieurs associations naturalistes dans son sein). Il fallait le faire à l'heure où les associations de défense de l'environnement étaient invitées au Grenelle de l'environnement à plancher sur ces points « globaux ».

Ainsi donc on verrouillait les activités du CADE : soit elles étaient trop sectorielles, soit elles étaient trop globales. En clair, en plaçant l'un ou l'autre de ces arguments, on empêchera indéfiniment le CADE d'obtenir l'agrément. Le tribunal suivait le commissaire du gouvernement et rejetait la requête du CADE.

Eh bien le CADE ne mangera quand même pas dans la main du maître, et cela ne l'empêchera pas de continuer à gratter là où ça fait mal, parfois en soulignant qu'il fait le boulot là où le préfet « oublie » de le faire (voir *Fertiladour* ci contre).

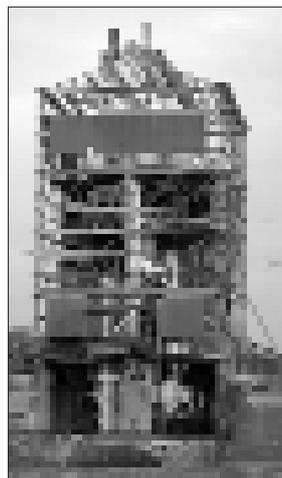
Démantèlement de Reno ex-Fertiladour

Nous apprenons récemment que des travaux de démantèlement de l'usine ex-Fertiladour au Boucau ont commencé. Un bref rappel pour souligner que cela implique quelques précautions et une certaine vigilance.

Historique

En mars 97, votre serviteur et un membre de l'association IDEAL du Boucau s'introduisent sur le site avec un compteur Geiger. Ce n'est pas un hasard, l'étude des arrêtés préfectoraux des usines classées au sein du Collectif des Associations de Défense de l'Environnement a exhumé celui de Fertiladour où le broyage de monazite, terre radioactive riche en thorium, a débuté en 73. L'arrêté l'autorisant exigeait des masques, voire des scaphandres et pour les cheminées, des filtres « absolus » mis au point par le Commissariat à l'Energie Atomique.

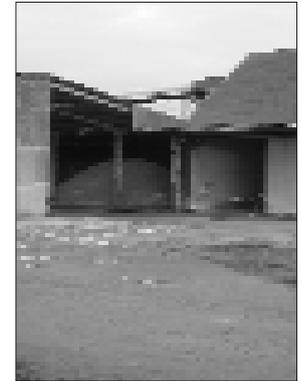
Les mesures effectuées ce



dimanche-là sur 36 points de l'usine font apparaître une radioactivité très supérieure à la radioactivité naturelle. Sur deux points chauds, on relève 64 fois et 100 fois la radioactivité naturelle. Un échantillon de terre analysée par le CRIRAD amène les conclusions suivantes : « terre fortement contaminée » avec une activité massive de 52 fois supérieure à la norme. La dénonciation de ces mesures par Ortizadar, accompagnée d'interviews de retraités qui n'ont jamais vu de scaphandre, parfois des masques et quelques fois des dosimètres et l'absence totale des fameux « filtres absolus » fit du bruit à l'époque et une étude officielle fut menée par la société Antea à la demande du préfet. L'étude confirma tous les points mesurés et découvrit un troisième point chaud indiquant 311 fois la radioactivité naturelle.

En foi de quoi, on décida le décaissage de 25 m³ de terres les plus fortement contaminées et la mise sous surveillance de 11 000 m³ (qui resteront sur place entourés par une chaîne en plastique). Les terres contaminées retirées furent mises en sacs et stockées dans les hangars où d'autres stockages continuent à proximité.

Le CADE dénoncera alors, à plusieurs reprises, la constitution d'un centre de stockage de déchets radioactifs officieux. En 2004, le CADE effectue une nouvelle visite dominicale, pénètre sur le site comme dans un moulin, sature son compteur geiger sur le stockage et relève sur les terres surveillées 23 fois la radioactivité naturelle. Nous sommes aujourd'hui en 2007 et rien n'a changé.



Vigilance

Aujourd'hui, reçus à la DRIRE (Direction Régionale de l'industrie de la Recherche et de l'Environnement) on nous assure qu'enfin, on va en 2008 envoyer les 25 m³ sur un centre de stockage de l'ANDRA à Morvillers. Dix ans et demi après la première dénonciation !

Pourtant, restent les 11 000 m³ dont la destination demeure floue. Seront-ils tous évacués ? Où ? S'il reste des terres faiblement radioactives sur le site, seront-elles placées sous surveillance dans les projets qui ne manqueront pas de naître sur ce site en bord d'Adour ?

Le CADE bien sûr maintiendra sa vigilance. Cette vigilance là, met en relief le rôle des associations. Sans elles ce scandale serait passé inaperçu, sans cette veille citoyenne, le préfet qui aujourd'hui nous refuse l'agrément d'association de défense de l'environnement aura pu constater pourtant que dans cette affaire là, le CADE s'était heureusement substitué aux services de l'état.

Victor Pachon

PS : Pour les collectionneurs (si, si, il y en a), nous recommandons la lecture des Ortizadars n° 59, 62, 63, 80, 87 et 102.



Par JM. FAYE

Brevés Sociales

Pas de limite au travail

★ Laurence PARISOT, présidente du MEDEF et amie de SARKO se demande « s'il ne faut pas mettre sur la table la question de la suppression de la durée légale du travail ». Elle précise toutefois qu'il ne s'agit pas de verser dans l'esclavagisme. Ouf, on a eu peur ! Finaude, elle dit aussi que supprimer la durée légale du travail, ce n'est pas revenir aux 39 heures. Ah bon ? Mais elle a dit aussi fin Novembre que les mouvements sociaux étaient un véritable séisme pour notre économie. Tiens pourquoi pas aussi supprimer les syndicats de salariés !

U.I.M.M.

★ On ne sait pas encore si Laurence PARISOT connaissait les retraits en liquide famineux de Denis GAUTIER-SAUVAGNAC mais le magazine Marianne affirme que Nicolas SARKOZY, dès 2004, était informé de la chose. Il était alors ministre des finances. Est-ce que la brigade financière va oser, sous l'autorité du parquet de Paris, inquiéter la présidente du MEDEF et son copain le candidat président de la république ?

Fondation ARANGIZ contre RED

★ Le 16 Novembre dernier, la fondation militante Robles Arangiz a voulu répondre par tracts au slogan du syndicat étudiant RED qui était : « Grévistes hors de nos facts ». En fait, derrière le RED, qui se prétend simple organisation de droite, se dissimulent de vrais fachos. Le tract de la fondation analyse les proximités idéologiques et organisationnelles avec l'extrême droite : le RED est issu de l'ex syndicat GUD, qui se montrait parfois violent ; le blog du responsable local du RED établissait les liens (qui ont été « nettoyés » après le tract) entre son organisation et «

occidentalis » ou Action Française. Voilà au moins les étudiants avertis contre les fachos qui avancent masqués.

Un procès contre les 35 heures

★ La cour d'appel de Bordeaux a débouté début Décembre la CGT et la CFDT qui avaient obtenu l'annulation d'un accord signé entre la SOGERMA (employeur) et deux syndicats (FO et la CGC). L'accord incriminé prévoyait de porter le temps de travail sans hausse de salaire de 35 heures à 39 heures. Pour les cadres, l'accord prévoyait en outre la suppression de 7 jours de RTT. Les organisations appelantes prévoient de se pourvoir en cassation.

HOLLANDE contre SUD

★ Le premier secrétaire du parti socialiste se félicitait le 26 Novembre dernier dans SUD OUEST de l'évolution réformiste de la CGT. Il tenait aussi à ajouter que pour lui, le syndicalisme qui est à combattre était celui de SUD. Est-ce là la reconnaissance de ce qu'est un syndicalisme combatif ? Toujours est-il que SUD-RATP, dans un communiqué, précisait : « Il n'en fallait pas tant pour confirmer que SUD est désormais le seul adversaire social digne de ce nom dans notre pays »

Taisez vous ELKABBACH !

★ Mi-Novembre, sur la chaîne TV5-monde, le Jean Pierre s'est lâché. Alors que FABIUS faisait allusion aux propos guerriers de son ex compagnon de parti, Bernard KOUCHNER, J.P. ELKABBACH s'est mis en rogne : « Vous n'allez pas revenir la-dessus, il s'en est expliqué cent fois ». Ce à quoi son interlocuteur lui rétorquait : « Vous êtes le porte parole de Bernard KOUCHNER ? » et ELKABBACH de répondre : « Non je suis le porte parole de la vérité ». Le

patron d'Europe1 serait-il à ce point chatouilleux quand on met en cause un ministre de SARKO ? En tous cas, cela illustre bien la collusion du pouvoir avec certains médias.

Mari Kutzu, tu nous manques déjà !

★ Dans son numéro 54 de Novembre 2007, le trimestriel annonçait sa retraite. Comme le rédacteur le rappelait, KUTZU a soulevé quelques lièvres dans la vie politique locale et cela nous faisait du bien. Fermement ancrée à ses positions abertzale, cette revue n'en était pas pour autant partisane au point de fermer les yeux sur les errements de ses plus proches. Nous avons aimé KUTZU et espérons que naîtra une autre MARI comme ils le laissent entendre dans ce numéro de Novembre. Nous nous sentons un peu coupables aussi de n'avoir pas su assez soutenir cette publication en relayant ce dossiers. Tant pis pour nous et dommage pour eux. A ORTZADAR, en tous les cas, nous revendiquons une proximité avec KUTZU, le savoir faire en moins parfois en ce qui nous concerne. En tous les cas merci encore !

Un jeune Georgien menacé d'expulsion

★ Il s'appelle Vladimir, il a 19 ans, il est né en Géorgie. Arrêté par la police de l'air et des frontières, conduit en centre de rétention à Toulouse, son avocat Maître LARREA a contesté les conditions de son arrestation. Orphelin vivant un temps chez son frère, et pris en charge par la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte du Pays Basque, il prépare une formation aux métiers de bouche. L'administration n'a que faire des conditions individuelles et sociales des étrangers. Vladimir n'est qu'un numéro parmi d'autres. Heureusement la procédure a été interrompue pour vice de forme. Pour combien de temps ?

Les HORTEFEUX-SARKOZY profitent du silence assourdissant des bien pensants et quelques Rama YADE et Fadela leur servent hélas de caution.

FCPE gagnante

★ L'organisation de parents d'élèves est une nouvelle fois en tête (et largement) des élections dans les conseils d'écoles et les conseils d'administration des collèges et lycées. C'est un sujet de réjouissance dans un contexte de droitisation de la société quand on connaît les prises de position publiques de la FCPE. Seule ombre au tableau, la participation des parents à ces élections qui ne dépasse pas les 40% de votants. Il y a là matière à s'interroger au fil des scrutins.

Ça sent la fin au tribunal de St Palais

★ Alors qu'il avait rouvert il y a un peu plus de 20 ans (en 1985) après 40 ans de fermeture, la fièvre « datique » va avoir raison de lui. La disparition du tribunal d'instance de St Palais est programmée pour 2009. Un magistrat y vient une fois par semaine, une greffière et un agent administratif « y assurent la gestion de cette justice de proximité », comme le note le Journal du Pays Basque du 30 Novembre dernier. En 2007, 67 affaires civiles y ont été traitées, 617 mesures de protection prononcées, 141 mineurs suivis, des infractions du code de la route traitées, 34 PACS établis. C'est donc encore un élément de plus de la disparition des services publics et de la désertification de l'intérieur du Pays Basque qui pointe son nez. Au motif qu'il faut faire des économies... Le rapatriement sur Bayonne de cette activité (avec celle de Biarritz) va nécessiter un agrandissement du palais de justice et donc engager un coût. Coût également pour les justiciables qui devront se déplacer jusqu'à Bayonne. Ah ! Logique du fric !

LA FRANCHISE ?

Franchement... fallacieuse

Exposé des motifs de l'ordonnance du 4/10/45 (extraits) :
« La sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain, de cette incertitude constante qui crée chez eux un sentiment d'infériorité et qui est la base réelle et profonde de la distinction des classes entre les possédants, sùrs d'eux-mêmes et de leur avenir, et les travailleurs sur qui pèse, à tout moment, la menace de la misère ».

La mise en place de la Sécurité Sociale

En 1945 les bâtisseurs du système français de sécurité sociale poursuivent un triple objectif : unité de la sécurité sociale, généralisation quant aux personnes, extension des risques couverts sous la double influence du rapport Beveridge et du système Bismarckien.

Le rapport Beveridge

Ce rapport paraît en 1942, afin de proposer un réaménagement des lois sociales anglaises à la demande du gouvernement. Il apparaît sous le titre Social insurance and Allied Services, il définit des perspectives sociales meilleures pour l'après-guerre, qui sont autant de raisons positives pour combattre les systèmes totalitaires, il offre une philosophie nouvelle de la protection sociale.

Rejetant aussi bien l'assistance que les assurances sociales réservées aux salariés, il propose d'instaurer un système généralisé et uniformisé de prestations sociales, financé par des contributions forfaitaires et dérivant des prestations forfaitaires. Afin d'éliminer totalement la pauvreté, l'ensemble des citoyens devait être couvert par le système qui verserait à tous, quel que soit le risque réalisé, une prestation de même montant.

Ce principe d'universalité est renforcé par l'organisation même du système : il doit être unifié dans un service public unique, placé sous l'autorité directe du gouvernement. Dans son rapport, Beveridge ajoute que ce système doit aller de pair avec l'instauration d'un service national de santé gratuite et une politique de plein-emploi. Les termes du compromis keynésien, fondement des Trente glorieuses, alliant positivement croissance, plein-emploi et protection sociale sont ainsi posés. Ce rapport aura une grande influence sur les projets de sécurité sociale conçus après la Seconde Guerre mondiale, aussi bien en Grande-Bretagne qu'en France. Il servira aussi de fondement à certains articles de la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

Le chancelier allemand Bismarck

En réaction à l'élection de députés du parti social-démocrate, Bismarck décide d'accompagner sa politique de répression par une politique de réformes sociales permettant d'encadrer la population salariée et d'assurer une certaine redistribution vers les ouvriers.

Les trois lois fondamentales votées en 1883 (assurance maladie), 1884 (assurance accidents du travail) et 1889 (assurance invalidité et vieillesse) élaborent un système d'assurance sociale qui garantit un revenu de compensation en cas de perte de revenu liée à la réalisation d'un risque social (maladie, accident du travail, invalidité ou vieillesse).

Les assurances sociales sont destinées à protéger les travailleurs. Elles sont obligatoires, fortement contrôlées par l'Etat, mais leur gestion est confiée aux partenaires sociaux, et financées par des cotisations proportionnelles au salaire, partagées entre salariés et employeurs. Le système bismarckien va avoir une forte influence sur les systèmes mis en place notamment au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Autriche, Norvège, Suède, Italie, Belgique ainsi qu'en France.

La fêlure avec la loi du 30 décembre 1995

Cette loi autorisait le gouvernement à réformer la protection sociale par application de l'article 38 de la Constitution (recours aux ordonnances). La France entière aurait dû être dans la rue, mais on ne peut refaire l'histoire.

Instauration de franchises

L'instauration de franchises, qui constituent en fait de nouvelles taxes sur la maladie, rompt avec les principes de notre régime d'Assurance Maladie fondés sur la solidarité entre l'ensemble des usagers et les personnes malades.

Elles constituent un réel obstacle à l'accès aux soins des plus démunis de nos concitoyens en raison de leur montant, certes aujourd'hui limité mais susceptible d'augmenter dans les années à venir. A partir de janvier 2008 la franchise médicale laissera 50 centimes d'euro à votre charge par boîte de médicaments et par acte paramédical et 2 euros par transport en VSL avec un plafond annuel de 50. De plus ces montants s'ajoutent d'ores et déjà à la participation d'un euro (dont le plafond journalier vient d'être augmenté de 1 à 4 participations), à la contribution de 18 € pour toute intervention dont le coût est supérieur à 91 €, au ticket modérateur... Se souvient-on que le forfait journalier hospitalier de 16 € n'était

que d'environ 3 € lorsqu'il a été créé en 1995 ? Qui peut dire aujourd'hui à combien s'élèveront ces franchises dans 10 ans : 5 ou 10 € par boîte de médicament ? 10 ou 20 € par transport médicalisé ?

Exemple de laissé pour compte : prenons une personne d'une trentaine d'année, célibataire, handicapée par une pathologie lourde. Cette personne ne peut travailler et perçoit donc une allocation adulte handicapée qui s'élève à 620 € par mois. Cette personne n'a pas droit à la CMU complémentaire, le plafond applicable pour l'octroi de la CMU est fixé à 606 €/mois (c'est pas pour exprès ça...) Avec 620 € par mois, il faudra se loger, manger, s'habiller, ajouter les charges d'eau, d'électricité, de gaz, d'assurance, de téléphone et de mutuelle et comme si cela n'était pas assez dur, forcément du fait de sa pathologie (honte à lui d'être malade) cette personne atteindra très vite les plafonds et donc payera tout plein pot. C'est à vomir.

Les franchises, initialement présentées comme un dispositif visant à l'équilibre des comptes de l'Assurance Maladie, sont loin de répondre à cet objectif. En année pleine, elles permettront au mieux l'économie de 850 millions d'euros... alors que ledit « déficit » de l'Assurance Maladie s'élève à plus de 11 milliards d'euros. Si la maladie d'Alzheimer, les soins palliatifs et le cancer sont trois problématiques de santé indiscutables, elles ne peuvent prévaloir sur les autres problématiques de santé tout aussi légitimes. Devra-t-on créer des franchises supplémentaires pour chaque problématique de santé nouvelle ou non résolue ?

En outre, les franchises ne permettront pas de combler les attentes légitimes en matière de recherche et d'investissement concernant ces 3 problématiques de santé spécifiques, encore moins en l'absence dans le PLFSS.



UN MONDE TRAGI-RISIBLE

ABC d'air inquiet (2)

« On ne peut pas dire la vérité à la télé, trop de monde la regarde »

(Coluche)

Jean de Kervasdoué

Un homme qui sait reconnaître les vraies injustices de ce monde. Très présent dans les médias il ne se contente pas de sortir des énormités il en écrit aussi. Un exemple de sa prose :

« Les surenchères sur les conséquences sanitaires de Tchernobyl me navrent, la recherche d'un bouc émissaire ministériel après la canicule de 2003 m'attriste, les commentaires des journalistes sur la dioxine, les nitrates ou les OGM me font sourire quand ils ne me mettent pas en rage, l'inscription du principe de précaution dans la Constitution Française me semble une insulte à la raison »

Alléluia ! La veuve et l'orphelin ont enfin trouvé leur défenseur.

(voir dans le prochain Ortzadar l'entrée sur son compère Rivière-Wekstein)

Lisier

Le blog d'un célèbre propriétaire d'enseignes de supermarché d'origine bretonne donne une description du désastre qui afflige sa région :

« Le nitrate a fini par polluer la nappe phréatique mais aussi les cours d'eau et le bord de mer, s'infiltrant dans les élevages de coquilles Saint Jacques et sur les plages sous forme d'algues vertes qui prolifèrent depuis plus de 10 ans. A marée basse le sable est littéralement recouvert d'un tapis vert, très odoriférant en cas d'élévation de la température... »

Encore un effort camarade Edouard : plus de porc industriel chez Leclerc !

Moratoire

Principe de précaution

Les mots qui fâchent dans certains cercles fanatiques du PROGRES, ce qui fait du monde et du beau, de la FNSEA à Jacques Attali.

Des mots qui sont devenus des armes pour tous les "lanceurs d'alertes". Malheureusement ce ne sont pas des armes fatales.

Pourtant il y a tant de domaines où il faudrait imposer un moratoire au nom du principe de précaution : OGM, nucléaire 1^{ère}, 2^{ème} ou 10^{ème} génération, projets autoroutiers et ferroviaires déments...

« Avé, vieux monde, moraturi te salutant ».

Nicolino (Fabrice)

A révélé dans son livre *La faim, la bagnole, le blé et nous* (Fayard) que Price Waterhouse Coopers, PWC, une entreprise privée spécialiste en conseil aux transnationales fut, en 2002, chargée par l'ADEME (Agence du Développement et de la Maîtrise de l'Energie) de mener la SEULE étude à ce jour sur les mal nommés « bio carburants ».

Le comité de pilotage de l'étude, que Nicolino qualifie poliment « d'assez curieux » comprenait principalement des représentants du lobby agroalimentaire.

Des chercheurs indépendants ont récemment tempéré ce bel enthousiasme pour des carburants pas si verts que ça. Même le Conseil Régional d'Aquitaine s'en est ému et parle de diminuer les subventions à l'usine de Lacq.

Rousset et Carrère écolos, ce monde est plein de surprises.

Ogéhèmes

Si nous n'y prenons pas garde, un jour, le nom propre (sic) *Monsanto* pourrait devenir un nom commun et remplacer *maïs*. Comme *frigorifère* en son temps.

Exemple de dialogue champêtre en 2030 :

« Il est pas bien grand ton Monsanto cette année mon gars ! »

Une caractéristique encore trop méconnue des OGM est l'obligation pour l'agriculteur d'acheter chaque année des graines brevetées à la firme qui les produit. Il se trouve en effet, « heureux hasard », que les semences OGM sont stériles.

Finis le scandale qui permet à un paysan d'utiliser une partie de sa récolte comme semence l'année suivante ! Un scandale qui dure quand même depuis le Néolithique !

Les OGM ne représentent pas seulement un risque très mal évalué pour la santé, c'est aussi

un *hold up annoncé* sur le vivant dont, bien entendu, les victimes n°1 seront les petits paysans du Tiers Monde qui, eux aussi, devront contribuer aux bénéfices de Monsanto et consorts pour pouvoir continuer à produire et à vivre.

PCB -Inuit- sent à la santé

Les Inuits dont le régime alimentaire est à base de poisson et de viande ingèrent des quantités astronomiques de PCB : jusqu'à 70 fois plus que les habitants du sud du Canada d'après certaines études.

Les PCB et autres « Polluants Organiques Persistants » (POP) ont une fâcheuse tendance à se déposer massivement dans les régions arctiques après de longs déplacements dans l'atmosphère.

Encore plus grave, plusieurs études conduites en Russie et au Groenland ont montré que dans certaines communautés Inuits *il naît un garçon pour deux filles*. (En France

1,05 pour 1). En effet les œufs qui auraient pu être des garçons subissent des *avortements spontanés précoces*. Coupables : les PCB et POP bien sûr. Dans la presse scientifique anglo-saxonne ils sont surnommés *Les douze salopards* en référence au film-culte (*The dirty dozen en VO*).

Il est à noter qu'une autre étude affirme que *100 % des actionnaires des firmes qui se sont enrichies grâce au PCB se tapent le coquillard des malheurs des Inuits !*

Pour en savoir plus sur ces proches cousins des dioxines et quelques unes des catastrophes écologiques dont ils ont été et sont responsables : *Wikipédia*.

Quatre-vingt-trois

Année du premier accident entre un camion de tomates provenant de Hollande et un autre de tomates provenant du Maroc.

Anecdotique ? Certes, mais ne peut-on voir cet « évènement » comme un des premiers symptômes de la folie d'un système qui favorise, notamment, le tout routier, les délocalisations, et contribue dans de grandes proportions à réchauffer la planète.

A quand le Grenelle « de la tomate produite au pays » ?

Suite et fin au prochain numéro...

André GARO



70 fois plus de PCB ingéré par les Inuites que par les canadiens du sud.

Ligne à Très Haute Tension...

La menace

La menace d'une ligne de Très Haute tension (400 000 volts) entre l'état espagnol et l'état français a été évoquée ces derniers temps. Le premier tracé évoqué passerait par Roncevaux en direction de Marsillon près de Mourenx. Le deuxième, révélé par nos amis de l'association Leia qui luttait contre le projet de transnavarraise passerait à proximité du feu-tracé de la transnavarraise. Nous publions ci-dessous les extraits d'un document envoyé par le Collectif NON à la THT de Catalogne (www.collectif-nonlatht.com) afin de commencer à nourrir le débat.



les champs magnétiques d'extrêmement basse fréquence (ELF) comme pouvant être cancérigènes pour l'homme. Le CIRC a publié les résultats de cette analyse en 2002 ».

Effets biologiques rapportés chez les adultes, autres que cancérigènes :

- Risques d'avortements naturels (Dr. De-Kun Li) ;
- Pathologies cardio-vasculaires irréversibles (Savitz D.A) ;
- Troubles neurologiques, dépressions et suicides (diverses études) ;
- Troubles du sommeil.

Le droit pour les populations à la santé, à la qualité de la vie et à un environnement sain doit être respecté. On impose une modification de leur environnement vital, par l'introduction d'une pollution électromagnétique très élevée. Ces risques exigent l'application du principe de précaution, inscrit dans le Traité de la Communauté Européenne.

■ Economie

La dégradation du paysage aurait un effet désastreux immédiat sur le tourisme et son développement, et notamment le tourisme vert.

La création d'une ligne THT provo-

querait une perte de chiffres d'affaire très importante (tourisme, élevage, produit local).

■ Dégradation de l'environnement

Impact visuel catastrophique, avec une dégradation irréversible de l'environnement par un déboisement massif le long de la ligne et par des pistes d'accès aux pylônes traversant les vallées et les monts. Agression du milieu naturel de la faune et de la flore.

Risques d'incendies : rupture de câbles et foudroiement des pylônes. Impossibilité d'utiliser l'eau et les « canadais » en présence de lignes THT.

Risque de chute de câbles et de pylônes électriques dues à la neige collante, aux tempêtes et aux séismes déjà survenus dans notre département.

Augmentation des taux d'ozone et d'oxyde d'azote.

Nuisances entravant la vie quotidienne :

- Brouillage des émissions de radio et de télévision, perturbation des ordinateurs.
- Bruits divers - claquements, bourdonnements continus liés à l'effet couronne.

Les arguments de RTE sont infondés

Le Débat Public officiel de 2003 a démontré que tous les arguments avancés par RTE étaient infondés :

Sécurité d'approvisionnement :

Actuellement la capacité totale d'interconnexion entre la France et l'Espagne permet d'assurer un niveau de sécurité très élevé. L'UCTE (Union pour la Coordination de Transport d'Électricité), chargé de la sécurité des interconnexions, indique sur son site qu'il n'y a pas actuellement de problème de sécurisation.

Secours mutuel pour l'approvisionnement :

Il a parfaitement fonctionné entre la France et l'Espagne lors de la vague de froid de l'hiver 2003 et à l'occasion de la canicule de l'été 2003.

Échanges et augmentation de la capacité :

Les quatre interconnexions THT existantes sont utilisées à seulement 30 à 40 % de leur capacité. L'Espagne compte mettre en service un nombre très important de centrales à cycles combinés au gaz (16 000 MW).



Les raisons de notre lutte ?

■ Santé

Les fonctions vitales des êtres vivants sont perturbées à un certain niveau d'exposition à des champs électromagnétiques.

L'OMS a lancé en 1996 un programme international qui doit s'achever en 2005, pour s'intéresser aux problèmes sanitaires et environnementaux liés aux CEM (Champs électromagnétiques) de l'énergie électrique afin de procéder à une évaluation sanitaire de cette exposition.

En juin 2001 le CIRC (Centre International de la Recherche sur le Cancer) qui est une agence de l'OMS et collabore au projet, a achevé la première étape du processus d'évaluation du risque sanitaire qui classe les champs magnétiques (ELF THT) comme : « peut-être cancérigènes pour l'homme ». L'OMS indique : « le CIRC a estimé que les études épidémiologiques sur des cas pédiatriques de leucémie avaient apporté des preuves suffisantes pour qu'il puisse classer

Le parc «écologique»

• *Quand les shadoks angloys persistent et signent (Tome II)*

L y a plusieurs années, l'association Cinq-Cantons/la Barre avait fait appel aux shadoks pour rendre évidente aux yeux de tous les absurdités du projet dit «Port Chiberta».

Décus de n'avoir pu concrétiser leur projet de bétonnisation massive, les élus angloys se sont demandé de quelle manière ils pourraient parvenir à leurs fins et détruire l'espace remarquable de la Barre. C'est alors qu'ils ont inventé le béton-goudron à caractère «écologique».

À la Barre, il existe des plantes rares ? On les écrase et on construit dessus une maison de l'environnement où l'on montrera au public les photos des plantes qu'il faut préserver.

À la Barre, il y a une aire de repos pour les oiseaux ? On la remplace par des aires de repos pour les voitures des visiteurs venus apprendre comment on doit respecter la nature. Génial non ?

Plus shadok que ce parc «écologique» tu meurs !

Il n'est pas interdit de penser, qu'éblouis par tant de compétences, les autres municipalités ne fassent appel aux services de leurs brillants collègues. On imagine déjà le Port-Vieux asséché et bétonné, accueillant, sur l'esplanade qu'il est devenu, le musée de la Côte basque avec photos du site tel qu'il fût et commentaires sur sa fragilité.

Faut-il rire ou pleurer ?

Il faut, en tout cas, se rappeler qu'Anglet perd doublement dans l'histoire :

- Nous perdons un joyau dont Anglet aurait pu tirer brillamment parti alors que s'amorce une prise de conscience véritablement écologique.

- Nous perdons l'argent public dépensé pour cette entourloupe. S'il y avait un prix à décerner, serait-ce seulement un prix de shadokerie ?

Colette Pince

Co-fondatrice et longtemps animatrice de l'association Cinq-Cantons/la Barre

Deux jours d'information-mobilisation ANTI-TRANNAVARRAISE

Conférence : Julien Milanesi, économiste, et Simon Charbonneau, juriste, sur le thème « des conséquences des transports routiers ». Kantaldi : Pili Pili, Kattalin Indaburu, Peio Serbielle. Marche de Sauveterre à Arnéguy puis à Lasse... Près de 2000 personnes se sont mobilisées contre le projet de transnavarraise ce week-end en Basse-Navarre.

A pied, vélo, trottinette, cheval, quad, tracteur, voiture, des enfants aux grand-parents, toute la société de Basse-Navarre était représentée pour affirmer que l'opposition reste déterminée pour obtenir un abandon officiel et définitif de la transnavarraise et ne se contente pas des propos de M. Lasserre qui disent que le projet est arrêté car les conditions ne sont plus réunies pour poursuivre le projet.

Les déclarations du Président du Conseil Général ne sont pas acceptables pour plusieurs raisons :

- Il évoque, suite au Grenelle de l'environnement, un désengagement financier de l'Etat et de l'Aquitaine qui empêcherait la poursuite du projet. Il faut signaler que, depuis le début, l'Etat n'a pas inscrit ce projet dans ses engagements et que l'Aquitaine rappelle systématiquement qu'elle ne mettra pas un euro dans les projets routiers de ce type.

- Des cartes éditées par le Gouvernement de Navarre en mars 2007, et envoyées aux mairies navarraises en mai 2007, montrent clairement un projet en tracé neuf d'autovia (2x2 voies) alors que, depuis février 2006, Lasserre dit avoir passé un « accord historique » avec le gouvernement de Navarre sur « un projet de 2x1 voie avec créneaux de dépassement » ayant « des caractéristiques identiques de part et d'autre de la frontière ». Nous avons ainsi la preuve que Lasserre

nous ment depuis plus d'un an.

- Le 15 novembre en séance plénière à Pau, M. Labazée (au nom du groupe PS) et M. Galant ont sollicité M. Lasserre au sujet de la transnavarraise et demandé un vote. M. Lasserre a refusé le vote alors que c'est le seul acte officiel qui ait une valeur.

- Les propos de M. Aguerre sur les ondes de radio France Bleu Pays-Basque sont sans ambi-



guité quant à la manipulation politique orchestrée : Aguerre confirme au journaliste que le projet est arrêté mais pas abandonné et qu'il ne faut pas dire qu'il n'existera jamais. Il rajoute qu'« il fallait prendre des dispositions pour reprendre le dossier sereinement ». M. Aguerre ne semble pas partager l'idée d'un abandon de la transnavarraise.

- Il dit également que, dans l'esprit du Conseil Général, la transnavarraise est liée aux déviations. Nous répondons que la transnavarraise est un projet à dimension internationale destiné à faire passer le trafic international, et que les dirigeants navarraises confirment toujours leur volonté d'obtenir un axe direct vers le nord de l'Europe. En revanche, les déviations sont des projets locaux pour un trafic local.

- Lorsque le journaliste demande au conseiller général de St-Palais si c'est le Grenelle, l'aspect financier ou la proximité des élections cantonales qui conduisent aux déclarations de M. Lasserre, il répond que « c'est

un ensemble ». Sachant que l'absence de sensibilité environnementale de M. Aguerre n'est pas à démontrer et que, pour ce qui concerne l'aspect financier, il ne cesse de répéter dans son canton que ce projet se financerait par les 3P (Partenariat Privé Public), seule la troisième alternative reste. C'est bien la proximité des élections qui conduit les promoteurs du projet à marquer un arrêt pour mieux recommencer.

- M. Aguerre dit également sur ces ondes de France Bleu que, jusqu'à Arnéguy, le projet ainsi que le tunnel sont un problème navarraise. Ceci est purement mensonger car, pour l'étude, le maître d'ouvrage est le Conseil Général 64, ce qui veut dire qu'un arrêt de l'étude acté par un vote conduirait à un abandon et à un retour à zéro de l'ensemble du projet de transnavarraise et ceci, de part et d'autre de la frontière.

- Lorsque le journaliste dit que même le gouvernement de Navarre ne comprend pas les propos de M. Lasserre, compte tenu des engagements qu'il a pris, M. Aguerre répond que très prochainement ils iront rencontrer les responsables navarraises et peut-être faire des propositions nouvelles. Ira-t-il exposer les nouveaux plans d'une éventuelle future manipulation politique ?

Pour cet ensemble de raisons, près de 2000 personnes ont exprimé avec détermination leur volonté que ce projet soit clairement et définitivement abandonné, et en particulier le monde paysan qui a honoré, une fois de plus, le cortège avec notamment plus d'une cinquantaine de tracteurs. Enfin, mi décembre la commission permanente du Conseil Général a délibéré à l'unanimité pour abandonner le projet de la transnavarraise. Ce coup-ci c'est bien d'une éclatante victoire des opposants qu'il s'agit.

Agrocarburants : qui pousse derrière ?

*Ou la politique de l'Union Européenne au service des multinationales
Par le Corporate European Observer – juin 2007
Traduction : C. Berdot, Amis de la Terre - France*

Si l'idée pouvait au départ paraître intéressante, il est aujourd'hui établi que les agrocarburants industriels ont des conséquences sociales dramatiques : confiscation des terres par les cultures énergétiques là où poussaient des cultures alimentaires, expulsion des communautés indigènes et des petits paysans, augmentation des prix alimentaires mondiaux. D'autre part, ils aggravent les problèmes qu'ils prétendent résoudre : les agrocarburants produisent plus de gaz à effet de serre que le pétrole qu'ils remplacent et pour certains nécessitent plus d'énergie pour être produits que l'énergie qu'ils fournissent, sans parler de la déforestation galopante qui accompagne leur extension (1).

Face à ce bilan sans appel, on s'attendrait à ce que cette expérience calamiteuse soit stoppée immédiatement. Eh bien non ! Elle continue et s'amplifie, soutenue activement par les élites nationales et européennes, à grands coups de subventions et d'argent public.

Mais alors, à qui profite le crime ?

Nos collègues du CEO [2], grands connaisseurs des coulisses bruxelloises, nous dévoilent les acteurs qui tirent vraiment les ficelles à Bruxelles et quels sont les vrais enjeux économiques, industriels, environnementaux et politiques derrière «la Folie des agrocarburants». Christian Berdot des Amis de la Terre-France.

Malgré l'inquiétude grandissante de l'opinion publique sur les risques associés aux agrocarburants, l'Union Européenne met tout son

poids dans la balance, pour promouvoir ces cultures aux effets souvent très néfastes. En mars 2007, il était même proposé de fixer des objectifs d'augmentation du taux d'agrocarburants dans tous les carburants destinés aux transports automobiles jusqu'à 10% en 2020. La Commission prévoit aussi de canaliser de grandes quantités de financements d'argent public de l'UE vers la recherche et le développement des projets d'agrocarburants.

Ces conseils à sens unique ont des conséquences d'une grande portée. La façon dont l'UE s'attaque au problème fondamental de la réduction des émissions de CO2 provenant du transport routier, en est affectée. En outre, cette pseudo solution – les agrocarburants - menace non seulement d'aggraver les problèmes qu'elle est censée résoudre - les changements climatiques – mais va aussi provoquer toute une série de nouvelles situations de précarité et de destructions. On ne pouvait pas faire un choix plus éloigné d'une politique efficace ayant pour but d'économiser l'énergie et réduire la consommation.

Le Conseil des ministres de ce printemps, les 8 et 9 mars 2007, proposait comme élément d'un paquet énergie plus large, un objectif obligatoire de 10 % d'agrocarburants utilisés dans tous les carburants pour le transport routier d'ici 2020. C'est-à-dire, presque le doublement du taux actuel non obligatoire de 5,75 % d'ici 2010. Cette proposition était présentée comme une mesure majeure pour lutter contre les changements climatiques.

Pourtant, si on regarde de plus près les agrocarburants, on découvre un spectacle de désolation, une prétendue solution accompagnée d'une nuée de problèmes :

- Les agrocarburants sont en concurrence avec l'alimentation pour les ressources agricoles et leur expansion a déjà provoqué l'augmentation des prix alimentaires, ce qui menace directement la sécurité alimentaire des communautés les plus pauvres de la planète ;
- Ils augmentent la demande en terres, ce qui provoque notamment un accroissement de la déforestation ;
- Ils sont cultivés dans d'immenses exploitations qui font de la monoculture à l'aide de l'usage massif d'engrais et de pesticides et dans de nombreux cas avec en plus, le risque de contamination génétique ;
- Enfin, ils menacent les droits fonciers des communautés rurales car le développement des agrocarburants s'accompagne de plans d'expansions des monocultures qui sont en grande partie contrôlées par des multinationales ou de grands propriétaires fonciers fortunés. Un peu partout dans les pays du Sud, les petits paysans et les communautés indigènes voient leurs Droits Humains menacés en étant expulsés de leurs terres ou en devant faire face à de mauvaises conditions de travail ou à des conflits fonciers.

Et comme si la coupe n'était pas déjà pleine, les preuves s'accumulent qu'en plus les agrocarburants ne font qu'aggraver et non pas atténuer les changements climatiques. Est-ce que la Commission était au courant de ces faits avant de soutenir les agrocarburants par toute une série de mesures politiques ? Apparemment oui, comme le montre l'étude d'impact officielle de la

Commission, bouclée en 2006 (4) Le document évoque par exemple le fait qu' « une utilisation accrue des biocarburants dans l'UE s'accompagnera par une demande externe accrue de biocarburants et des matières premières dont ils dépendent, ce qui vraisemblablement aura des conséquences diverses sur les pays en voie de développement. (...) De plus, lorsqu'on laboure des zones herbeuses ou que l'on coupe des forêts, des quantités importantes de CO2 sont relâchées. On peut s'attendre à ce que ces émissions de CO2 dépassent pour de nombreuses années, les gains obtenus par les biocarburants ». Il est clairement affirmé aussi que « les pressions sur des écosystèmes sensibles vont augmenter, notamment sur les forêts primaires où des millions d'hectares pourraient être transformés en plantations ». Ce document reconnaît parmi les conséquences sociales, la concurrence avec la nourriture, une augmentation des prix alimentaires qui pourrait frapper les pauvres des pays en voie de développement et les pressions sur des communautés



vulnérables (pour les déplacer ou les obliger à adapter de force leur mode de vie).

La politique de la Commission n'a pas été menée dans le souci de lutter contre les changements climatiques. Elle n'a cherché qu'à garantir l'approvisionnement énergétique de l'UE et à servir les intérêts des grands agriculteurs et de l'agro-business ainsi que ceux des secteurs industriels de l'automobile, des biotechnologies et du pétrole qui veulent tous voir le maintien du statu quo existant. Pour cela, la Commission a permis à ces groupes industriels de participer au dialogue politique et de définir les objectifs politiques en mettant sur pied des groupes consultatifs favorables aux industriels.

Industrie : on n'est jamais mieux conseillé que par soi-même

Le Comité Consultatif de la Recherche sur les Biocarburants (BIOFRAC) a été créé par la Direction Générale (DG) Recherche au début de 2005. Un « groupe d'experts de haut niveau, représentant un large éventail des différents secteurs de la chaîne des biocarburants » fut invité « à développer un rapport prospectif – une vision pour les biocarburants jusqu'à 2030 et au-delà - pour permettre une percée des biocarburants et accroître leur déploiement dans l'UE ». En plus de ce « rapport prospectif », la Commission invita aussi le BIOFRAC à préparer le terrain pour « l'Agenda Stratégique de la Recherche » et à fournir de nombreuses suggestions pour le 7ème Programme cadre de la recherche (FP7), l'outil principal de l'UE pour financer la recherche de 2007 à 2013.

La composition du BIOFRAC (aujourd'hui dissous) n'était pas équilibrée mais au contraire dominée par les représentants des intérêts industriels. L'industrie automobile était représentée par 4 membres ; le pétrole par 3 ; les agrocarburants par 3 et les biotechnologies par le groupe de pression EuropaBio. Le groupe était complété par 1 personne de l'industrie alimentaire, 1 représentant d'une compagnie forestière, 1 autre d'une compagnie énergétique, 1 agriculteur et 8 personnes venant de centres de recherches ou d'universités dont certaines, avec des liens très

« Les biocarburants dans l'Union européenne Une vision pour 2030 et au-delà »

« VISION. En 2030, l'Union européenne arrive à couvrir un quart de ses besoins en carburants pour les transports routiers, grâce à des biocarburants propres et efficaces sur le plan du CO2. Une partie substantielle est fournie par une industrie européenne compétitive. Cela diminue de façon significative l'indépendance de l'UE par rapport aux carburants fossiles ; cela crée des opportunités pour les fournisseurs de biomasse, les producteurs de biocarburants et l'industrie automobile ».

**Membres du comité consultatif de recherche sur les agrocarburants (BIOFRAC)
(Liste telle qu'elle apparaît le jour de la publication de ce Rapport d'une Vision)**

- Anders Roj, Président, Volvo Technology Corporation
- Olivier Appert, Vice-président, (suppléant : Alexandre Rojey) Institut Français du Pétrole
- Javier Salgado, Vice-président, (suppléant : Ricardo Arjona) Abengoa Bioenergy
- Olivier Alexandre, Total
- Michel Baumgartner, British Sugar
- Gerard Belot, (suppléante : Béatrice Perrier Maurer) PSA Peugeot Citroën
- Dirk Carrez, EuropaBio (biotechnologies)
- Matthias Rudloff, suppléant : Michael Deutmeyer) CHO-REN
- Ann-Britt Edfast, SVEASKOG (forêt)
- Hartmut Heinrich, suppléant : Frank Seyfried) Volkswagen AG
- Raffaello Garofalo, European Biodiesel Board
- Dietrich Klein, COPA-COGECA (agriculteurs)
- Darran Messenm, SHELL
- Calliope Panoutsou, CRES
- Kimmo Rahkamo, (suppléant : Ari Juva) Neste Oil Corporation
- Meinrad Signer, Iveco Powertrain
- Rene Van Ree, ECN
- Guy Riba, (suppléant : Ghislain Gosse) INRA
- Liisa Viikari, VTT Biotechnology
- Eckhard Weidner, Fraunhofer UMSICHT
- Arthur Wellinger, Nova Energie
- Grzegorz Wischniewski, (suppléante : Magdalena Rogulska) EC-BREC
- Guido Zacchi, Lund University

étroits avec l'industrie du pétrole ou celle des biotechnologies. D'après la Commission, les participants ont été choisis en tant qu'individus sur la base de leurs connaissances et de leur expertise et non pas en tant que représentants de leurs organisations. Il n'est pas déraisonnable de penser cependant que leur rôle et leurs réflexions puissent refléter celles des entreprises ou organisations pour lesquelles ils travaillent. Le parti pris pro-industrie du BIOFRAC se retrouve en effet, clairement dans le rapport final publié en 2006, intitulé « Biocarburants dans l'Union Européenne. Une vision pour 2030 et au-delà ». Le rapport est maintenant un document officiel de la Commission.

C'est cette ambition énorme - satisfaire 25% des besoins en carburants pour les transports automobiles d'ici 2030 - qui ressort avant tout de ce

rapport. A part cela, le rapport fait une promotion appuyée des agrocarburants de seconde génération. D'une façon générale, ils ont pour objectif d'améliorer les performances, généralement en utilisant l'ensemble de la plante, améliorant en cela le bilan CO2 et les coûts. D'après le BIOFRAC, cette seconde génération d'agrocarburants sera produite à partir d'un éventail plus large de matières premières, réduira la concurrence pour la terre avec l'alimentation, permettra de diminuer les coûts et « d'économiser » du CO2. Pour conclure, le rapport recommandait la mise en place d'une Plateforme Technologique des Agrocarburants qui coordonnerait tout le travail de la Commission sur les agrocarburants et « fournirait une base analytique commune pour assister tous les services de la Commission concernés (DG

Recherche, Energie et Transports, Commerce, Relations Extérieures, Agriculture et Développement Rural, Environnement et Finances) ».

Le 7 juin 2007, une fois son travail accompli, le BIOFRAC fut dissout. Le même jour, et toujours dans la lignée des recommandations du Rapport d'une « Vision pour les Biocarburants », un comité directeur de la Plateforme Européenne pour les Technologies des Biocarburants (EBFTP) était nommé et la nouvelle Plateforme était lancée officiellement le même jour, à Paris. La mission de cette Plateforme est de « contribuer au développement de technologies de niveau international et compétitives sur le plan des coûts, à la création d'une industrie solide des agrocarburants et à accélérer le déploiement des agrocarburants dans l'Union européenne grâce à un processus de guidage, de définition des priorités, et de promotion de la recherche, du développement et de la démonstration pratique ».

Un des rôles clés de la Plateforme est l'élaboration de l'Agenda Stratégique de Recherche (SRA) sur les agrocarburants, en clair, identifier les secteurs-clés de la recherche pour les dix années à venir afin de réussir la Vision 2030 définie par le BIOFRAC. D'après la Plateforme, son objectif principal est de mettre en pratique les principales propositions esquissées dans la Vision du BIOFRAC. La Commission paye le secrétariat, ce qui inclut le financement du site internet, les coûts généraux d'administration et l'organisation des réunions plénières des parties prenantes. La Plateforme est composée de 5 groupes de travail et d'un comité directeur. Quelques mois avant le lancement de la Plateforme, la Commission invitait les personnes intéressées à « exprimer leur intérêt pour une candidature pour le comité directeur et les groupes de travail » de la Plateforme, annonçant que ce serait « ouvert à la participation active de toutes les parties prenantes ». La Plateforme fut promue comme un moyen de « rassembler au niveau européen, les institutions de recherche, les entreprises, les ONG, les groupes financiers et les autorités de contrôles ». Pourtant, la composition actuelle de la Plateforme est fortement dominée par l'industrie. Le Bureau Européen de l'Environnement (BEE) s'était plaint

de la composition du Comité Directeur de la Plateforme, mais sa plainte est restée sans réponse. Malgré les beaux discours sur l'ouverture et la participation, dès le début le choix des membres fut une supercherie. Pour commencer, les membres du comité directeur furent sélectionnés par le président de BIOFRAC (Anders Roj de Volvo) et les 2 vice-présidents (Olivier Appert de l'Institut Français du Pétrole et le PDG d'Abengoa, Javier Salgado), en consultation avec la Commission. Le comité directeur qui en résulte, est totalement dominé par les industries. Comme pour le BIOFRAC, les industries automobiles et pétrolières sont très bien représentées dans le comité directeur avec trois membres chacune. Il faut y rajouter un représentant des agriculteurs et quatre personnes représentant des centres de recherches ou des universités. Le comité directeur est présidé par Luis Cabra de la compagnie pétrolière Repsol YPF avec Roj et Appert comme vice-président. Pas une seule organisation de la société civile n'y est représentée.

A l'échelon inférieur, les 5 groupes de travail sont aussi très largement dominés par des représentants de l'industrie et des centres de recherches. Malgré les promesses d'une représentation multiple des parties prenantes, il est clair maintenant que ce manque de représentativité est un choix délibéré. Dans le bulletin de la Plateforme, on peut lire que « *un équilibre adéquat entre industrie et centres publics ou de recherche fut établi afin de préserver la Plateforme en tant que groupe guidé par l'industrie* » (souligné par le rédacteur). Plus de 300 personnes ont demandé à participer aux groupes de travail. En fait, avec un maximum de 25 personnes par groupe de travail, plus de la moitié des candidatures furent rejetées. Finalement, on ne retrouve que 2 représentants d'ONG sur les 125 membres des groupes de travail. Le secrétariat a refusé de donner la liste initiale des 300 candidats et l'Observatoire Européen de l'Industrie attend toujours les détails qu'on lui a promis, sur l'historique de ce choix.

La Commission s'est assurée que les mêmes compagnies qui avaient rédigé la « Vision de l'Union européenne pour les biocarburants » par l'intermédiaire de BIOFRAC, puissent maintenant réaliser ses recom-

mandations et définir l'agenda des recherches et du développement des agrocarburants. Ce sont en plus des compagnies qui ont des intérêts commerciaux directs dans le développement des agrocarburants dans l'Union européenne. Le processus décrit ici montre comment ils se préparent à définir l'agenda de recherche stratégique dans ce secteur, et main dans la main avec la Commission, à décider de l'allocation des fonds de recherches et de développement pour les 10 années à venir.

Ce mode de fonctionnement alliant recherches stratégiques et politique n'est pas particulier aux agrocarburants. La Commission crée de nombreuses Plateformes Technologiques dans des secteurs très variés, parlant d'elles comme « *prouvant qu'elles sont des acteurs puissants dans le développement de la politique de recherche de l'UE en particulier dans l'orientation du 7ème Programme cadre de recherche pour mieux satisfaire les besoins de l'industrie* ». On trouve d'autres Plateformes technologiques, dominées aussi par l'industrie, qui s'occupent également des agrocarburants comme les plateformes Suschem (sustainable chimie ou chimie soutenable), Food for Life (Nourriture pour la Vie), Plants for the Future (biotechnologies) et Forêts.

Il est absolument nécessaire qu'un large débat public au niveau européen ait lieu et porte sur les risques inhérents aux agrocarburants et ce qu'ils apportent réellement dans la lutte contre les problèmes qu'ils sont censés affronter. Ce débat doit inclure plus de parties prenantes notamment les populations directement touchées dans les pays du Sud. Il est totalement antidémocratique que des politiques de l'UE puissent être déterminées au travers de programmes de recherches et de développement façonnés par des acteurs industriels qui, non seulement reçoivent de l'argent public mais de plus, ont des intérêts directs dans les résultats de ces programmes. Cette façon de procéder doit être vigoureusement remise en cause.

Huiler les rouages

Les industries de l'automobile, des biotechnologies et du pétrole sont les plus impliquées dans la conception de la politique de recherche de

l'UE dans les agrocarburants et elles ont toutes, leurs raisons propres de poursuivre l'expansion de ceux-ci. Les fabricants de voitures, comme Volvo ou Volkswagen, se font les avocats des agrocarburants dans le cadre d'une stratégie plus large cherchant à éviter un abaissement des normes d'émissions de CO2 pour les voitures particulières. Ils ont fait des agrocarburants, la solution

sible délocalisation de l'UE vers des pays tiers ». Elle soutient aussi un objectif obligatoire de 10 % d'agrocarburants sur les carburants de tous les véhicules d'ici 2020. Cette une stratégie commune chez les grandes entreprises : d'un côté, elles font semblant de soutenir des mesures environnementales, tandis que de l'autre, elles préviennent que si ces mesures affectent leurs béné-

Alimenter le changement climatique

Le transport routier représente 30% de la consommation d'énergie de l'UE et dépend pour 98% des énergies fossiles. On considère que l'augmentation du secteur routier est une des raisons principales pour lesquelles l'UE n'atteindra pas les objectifs du protocole de Kyoto. On s'attend à ce que 90% de l'accroissement des émissions de CO2 entre 1990 et 2010 soient dues aux transports. Bien que l'impact des transports routiers sur le bilan global des émissions de gaz à effet de serre soit énorme et malgré la menace que cela représente pour les climats, la Commission européenne ne fait pas porter les efforts nécessaires sur la réduction des transports. Les tendances actuelles montrent au contraire que les transports routiers de marchandises et les déplacements des personnes en véhicules particuliers sont en augmentation.

pour réduire les émissions de CO2. Dans le courant de l'année, avant certaines des décisions politiques décrites dans ce rapport, la Commission voulait imposer des normes obligatoires d'efficacité pour les voitures particulières, qui auraient contraint à une réduction des émissions de CO2. En réponse, les fabricants de voitures ont lancé une campagne très lourde de lobbying et réussi à affaiblir les objectifs de réduction de leur moyenne prévue de 120g de CO2 par km, en obtenant 130g/km. De plus, cette différence peut être compensée par d'autres prétendues mesures de réduction du CO2 comme l'utilisation d'agrocarburants.

Le rôle de lobby de l'industrie automobile est bien illustré par Volvo. Roj Anders de Volvo a présidé le BIOFRAC et est maintenant vice-président du comité directeur de la Plateforme sur les Agrocarburants. Volvo affirme son soutien à un objectif de réduction des gaz à effet de serre de 30% d'ici 2020 pour les pays développés. Pourtant, dans le même temps, la firme n'hésite pas à fragiliser l'économie de l'UE en menaçant de délocaliser : « *la compétitivité, en particulier des industries à forts besoins énergétiques, doit être suivie afin d'éviter une pos-*

si ce qui serait le cas si l'action des gouvernements était efficace), elles vont quitter l'Europe, amenant avec elles les emplois.

L'industrie automobile a aussi influencé le débat sur les agrocarburants par l'intermédiaire du CARS 21, un autre groupe consultatif de haut niveau, mis en place en 2005 à l'initiative du commissaire à l'industrie Verheugen. Le CARS21 qui a joué un rôle crucial dans la bataille au sein de l'UE sur les normes d'efficacité obligatoires pour les véhicules, soutient fortement les agrocarburants.

La plupart des groupes automobiles européens sont impliqués dans des partenariats avec des compagnies pétrolières ou de biotechnologies pour développer des agrocarburants de seconde génération. Le nombre de ces alliances ne fait qu'augmenter et reflète bien un intérêt commun dans le développement des agrocarburants. Par exemple, en mars 2006, les fabricants européens DaimlerChrysler, Renault et Volkswagen formèrent avec les compagnies pétrolières Sasol Chevron et Shell « l'Alliance pour les carburants synthétiques en Europe » (ASFE). Cette alliance a aussi attiré le soutien politique du commissaire Verheugen venu lors du lancement

de ce nouveau groupe. Dans son discours, il souligna combien, au niveau politique, ce travail devait être soutenu avec « *les bonnes conditions d'encadrement pour aider à préparer le terrain de la commercialisation des carburants alternatifs et garantir leur accès aux consommateurs* ».

Cette forte implication des grandes compagnies du pétrole dans le domaine des agrocarburants, y compris dans les infrastructures et les carburants de seconde génération est relativement nouvelle. Le soutien des gouvernements — avec des objectifs obligatoires, des subventions et d'autres incitations — sont une raison de l'intérêt croissant des compagnies pétrolières. De plus, une utilisation accrue des agrocarburants prolongera la dépendance actuelle des systèmes de transport vis-à-vis des carburants liquides de type pétrole, ce qui en retour permettra aux compagnies pétrolières de continuer leurs affaires lucratives, tout en gardant le contrôle sur la transition vers l'après-pétrole.

Des alliances se forment pour former des plateformes communes de lobbying politique (comme celle citée plus haut) ainsi que des partenariats dans la recherche appliquée et le développement. Ces derniers sont en forte augmentation et sont sujets à de fortes controverses et démontrent clairement la convergence de ces secteurs industriels énormes, dans le secteur des agrocarburants

- Shell qui affirme être le plus grand distributeur mondial d'agrocarburants pour les transports s'est associé à Iogen, une compagnie canadienne de biotechnologies, pour fabriquer à l'aide d'enzymes, de l'éthanol à partir de la cellulose de la paille.
- En 2006, Shell, Iogen et Volkswagen se sont alliés dans un projet d'éthanol à base de cellulose en Allemagne. La firme allemande d'agrocarburants, CHOREN Industries, travaille avec DaimlerChrysler, Volkswagen, et Shell au sein de SunDiesel à un carburant synthétique ou Biomass to Liquid (BTL).
- Depuis 2003, le géant européen des pétroles BP a travaillé avec la compagnie de biotechnologies DuPont dans un projet d'agrobutoanol. L'agrobutoanol est déjà produit en utilisant des technologies exis-

tantes. Mais les recherches de BP avec Dupont explorent de nouveaux procédés biotechnologiques pour en réduire les coûts ; Ford et British Sugar travaillent aussi avec ces deux compagnies sur cet agrocarburant.

- Les accords de partenariat extrêmement controversés que BP — qui contrôle actuellement 10 % du marché global des agrocarburants — a passés dernièrement, ont fait la une des journaux. En février BP a signé un contrat de 500 millions de dollars avec l'Université de Berkeley (Californie) et ses partenaires (l'Université de l'Illinois, Urbana-Champaign, et le Laboratoire Lawrence Berkeley National Laboratory). Il s'agit de créer l'Institut des Biosciences de l'Energie qui abritera 50 membres du personnel de BP et deux campus. L'essentiel du travail de recherche se concentrera sur l'usage des biotechnologies pour produire des plantes pour les agrocarburants. Le contrat a été très critiqué au sein de l'Université de Berkeley à cause d'une part, du manque de consultation dont se sont plaints des membres de la faculté et d'autre part, des conflits d'intérêts touchant la majorité de l'élite de l'Université impliquée dans cette décision.

Biotechnologies : le retour !

Le principal groupe de pression européen pour les biotechnologies, EuropaBio, était membre du BIOFRAC et est aussi un membre actif de la Plateforme des Agrocarburants (EBFTP). Comme l'explique son secrétaire général, Johan Vanhamelrijck, « *Nous avons travaillé dur pour établir d'excellentes relations avec la Commission et notre engagement étroit dans la nouvelle Plateforme sur les Agrocarburants est un des fruits de ce travail* ».

L'industrie biotech espère surmonter la résistance farouche de l'opinion publique contre les plantes GM, en développant des plantes « améliorées » pour la production d'agrocarburants. L'inquiétude croissante de l'opinion vis-à-vis des changements climatiques et l'image encore verte attachée au développement des agrocarburants pourraient sortir les biotechnologies de l'ornière en leur offrant plus de succès de communication que par le passé. Les plantes génétiquement modifiées qui sont



rejetées dans les aliments, pourraient être plus acceptables pour l'opinion si elles fournissent le carburant des voitures individuelles, d'une façon présentée comme « bonne pour l'environnement ». La communication d'EuropaBio reflète ce nouveau discours : les biotechnologies protègent l'environnement, vont entraîner une expansion de l'économie mondiale, augmenter la richesse tout en diminuant l'empreinte écologique des humains, réduire l'indépendance par rapport aux importations de pétrole et fournir des revenus aux agriculteurs. Leur nouvelle formule magique est « *l'économie basée sur les agrocarburants, une expression qui résume notre vision d'une société future qui n'est plus totalement dépendante des carburants fossiles pour son énergie, ni des matières premières industrielles... Le monde entier est en train de passer de l'Age de la Chimie à l'Age des Biotechnologies* ».

Pourtant, une expansion importante des agrocarburants aggravera encore les effets négatifs qui découlent de la monoculture à grande échelle de plantes génétiquement modifiées. La contamination génétique ne fera que s'amplifier et devenir plus complexe lorsque des plantes seront modifiées génétiquement pour contenir des traits génétiques destinés à des usages non alimentaires. Actuellement, les plantes GM sont essentiellement destinées à l'alimentation animale. Ce sont les mêmes compagnies qui contrôlent ces plantes et les intrants dans l'alimentation animale, qui s'approprient à bénéficier de leur usage comme agrocarburants.

D'après le professeur de Berkeley, Miguel Altieri et Eric Holt-Gimenez

PDG de Food First, le calendrier des agrocarburants offre aux compagnies de biotechnologies comme Monsanto « *la possibilité de convertir de façon irréversible l'agriculture en plantes génétiquement modifiées. Actuellement 52 % du maïs, 89 % du soja, et 50 % du colza aux Etats-Unis sont modifiés génétiquement* ». Pour eux, « *l'expansion du maïs modifié spécialement pour être transformé en éthanol va faire disparaître toutes les barrières pratiques qui empêchaient la contamination permanente de toutes les plantes non OGM* ».

Dans l'Union européenne, la résistance des citoyens a, dans une grande mesure, empêché l'introduction des plantes GM. Avec les agrocarburants, les industries biotech vont essayer de forcer à nouveau la porte en présentant les plantes GM non pas comme des plantes alimentaires, mais comme des plantes énergétiques, même si le risque de contamination des plantes non-OGM, demeure tout autant. Syngenta, par exemple, a fait une demande en Europe pour obtenir l'autorisation d'importer un type de maïs GM, appelé Evénement 3272, spécialement conçu pour l'éthanol. Ce maïs aide à sa propre transformation en éthanol en développant un enzyme spécial qui brise l'amidon en molécules de sucre plus simples, facilitant ainsi la transformation de l'amidon en alcool. Par contre, ce maïs contient un gène marqueur dérivé de E. Coli. Plusieurs organisations faisant campagne sur les agrocarburants ont publié récemment un document intitulé « *Agrocarburants : la réalité sur neuf points clés* » qui explique comment les demandes d'importations de ce maïs dans l'UE et l'Afrique du Sud montre que l'on

s'attend à ce que l'alimentation tant humaine qu'animale soit contaminée, étant donné que Syngenta a aussi demandé des autorisations pour ces deux utilisations.

Les agrocarburants augmentent déjà les profits de l'industrie des biotechnologies et la compétition bat son plein pour de nouvelles plantes énergétiques GM. Les revenus annuels provenant du marché mondial des agrocarburants que DuPont annonce, proviennent largement de l'apport de l'agriculture pour l'éthanol et s'élèvent à 300 millions de dollars. En février dernier, la compagnie a annoncé un plan de réinvestissement de 100 millions de dollars pour diminuer le temps d'accès au marché pour les nouveaux produits de semences de sa filiale Pioneer. D'après Bill Niebur, le vice-président chargé de la recherche génétique et du développement « Avec la demande en éthanol, c'est la course pour rapidement booster les rendements en céréales ». Monsanto aussi est en course. Le n°1 mondial pour le développement de semences génétiquement modifiées a récemment annoncé des profits record à cause de la demande croissante en éthanol. Monsanto va booster sa capacité de production de semences cette année et prévoit de dépenser 500 millions de dollars pour satisfaire la demande croissante en semence de maïs. Les industries des biotechnologies investissent aussi lourdement dans les agrocarburants de seconde génération. Elles essayent de mettre au point de nouveaux traits génétiques pour les matières premières et investissent dans les processus de transformation en carburants de ces mêmes matières en utilisant par exemple des enzymes.

Les agrocarburants de deuxième génération :

la solution à tous les problèmes ?

Face à l'inquiétude croissante de l'opinion publique vis-à-vis de l'expansion des agrocarburants, les gouvernements, comme les industriels, invoquent les agrocarburants de deuxième génération. En utilisant l'ensemble de la plante au lieu, uniquement, de certaines parties, nous disent-ils, on obtiendra de meilleurs résultats pour le CO2 et on baissera les coûts de production. Un autre avantage serait aussi qu'un éventail plus large de matériaux pourra être

utilisé comme, par exemple, les arbres, les déchets végétaux ou la paille. Ils nous présentent l'utilisation d'arbres à la place de cultures alimentaires comme une possibilité d'éviter la compétition avec l'approvisionnement en nourriture. Comme si cela n'allait pas poser de problème. En effet, les grandes plantations d'arbres vont être directement en compétition avec la production de nourriture pour ce qui est de l'occupation du sol et les besoins en eau. D'autre part l'utilisation de la plante entière pose problème car cela prive les sols de matières organiques et a des conséquences négatives sur les écosystèmes. Indépendamment des pour ou des contre ou des problèmes liés à certains agrocarburants, le problème fondamental reste l'étendue des terres nécessaires pour satisfaire les objectifs des gouvernements. Cela ne se fera pas sans d'immenses plantations en monoculture, dans la plupart des cas contrôlées par de grandes firmes de l'agrobusiness et par de grands propriétaires fonciers. Cette expansion s'accompagnera des problèmes habituels de ce mode de cultures : coûts environnementaux et sociaux très élevés.

Cette deuxième génération d'agrocarburants n'est pas encore commercialement viable et il n'est toujours pas sûr qu'elle le soit un jour. Aujourd'hui, rien ne prouve que ces agrocarburants de seconde génération puissent contribuer réellement à la lutte contre les changements climatiques et aucune étude d'impact des risques n'a été menée. Cela n'empêche pas les gouvernements de financer leur développement avec de l'argent public et d'en faire la pièce maîtresse de leur politique des agrocarburants.

En fait, en s'appuyant sur le développement des agrocarburants de deuxième génération et sur les solutions qu'ils sont censés apporter à moyen terme, les gouvernements cherchent un alibi à l'expansion effrénée actuelle des agrocarburants. L'éditorialiste engagé, Georges Monbiot, l'exprimait clairement : « Au départ, il s'agissait de bonnes intentions qui ont mal tourné. Maintenant, il s'agit d'une arnaque totale. Les gouvernements qui utilisent les agrocarburants pour lutter contre le réchauffement planétaire savent qu'ils font plus de mal que de bien. Mais ils continuent comme si de rien n'était ». La réalité est que la folie des agrocarburants - avec son

parti pris pro industrie - n'aidera en rien à stopper les changements climatiques mais aura des conséquences graves sur les pays du Sud. Le réseau de groupes de la société civile des pays sud et méso-américains prévenait l'Union européenne lorsqu'il lui demandait de ne pas adopter des objectifs obligatoires pour les agrocarburants : « Pendant que les Européens maintiennent leur mode de vie basé sur la culture de la voiture, la population des pays du Sud aura de moins en moins de terres pour ses plantes alimentaires et va perdre sa souveraineté alimentaire ».

En terme de politique publique, il n'est pas sérieux de fixer des objectifs pour les agrocarburants, comme l'a fait l'Union européenne, compte tenu de l'absence d'étude d'impact sur les risques liés aux agrocarburants de seconde génération et compte tenu des effets négatifs liés à toute promotion à grande échelle des agrocarburants déjà existants. Ce rapport montre, à la fois les mécanismes à l'œuvre derrière les politiques actuelles de l'UE ainsi que les motivations des acteurs clés de l'industrie. Le choix fait par l'UE pour les agrocarburants a été largement téléguidé par les industriels qui vont directement profiter de leur développement futur et de leur utilisation à grande échelle.

Ce mode faussé de prise de décision politique va coûter très cher à d'autres parties prenantes, tant au sein de l'Union européenne qu'à l'extérieur. On parle beaucoup de schéma de certification pour garantir que seuls des matières premières ou des agrocarburants produits de façon soutenable puissent être importés en Europe ou profiter de subventions ou autres incitations. Mais la certification ne fera que

déplacer le problème : les productions « soutenables » vont repousser les productions « non soutenables » ailleurs – que ce soit des productions destinées aux agrocarburants ou les mêmes productions destinées à l'alimentation humaine et animale ou à l'industrie du papier. Si l'Union européenne veut réellement faire quelque chose contre les changements climatiques alors il faut que ses politiques se concentrent sur des changements fondamentaux comme réduire sa consommation d'énergie et n'utiliser que la part qui nous revient dans une répartition équitable des richesses sociales et environnementales de la planète. En attendant, la seule décision raisonnable est de prononcer un moratoire sur tous les objectifs de l'Union européenne sur les agrocarburants.

(1) Voir les rapports des Amis de la Terre : « Ethanol de maïs : spéculation et famine » : <http://www.amisdelaterre.org/Ethanol-de-mais-speculation-et-famine.html> ; « Agrocarburants : une catastrophe écologique et sociale programmée » : <http://www.amisdelaterre.org/Agrocarburants-une-catastrophe.html> ; « Biocarburants : pire que des énergies fossiles » : <http://www.amisdelaterre.org/Biocarburant-s-pires-que-des.html>)

(2) Le CEO est un groupe de jeunes chercheurs basés à Amsterdam. Leur seul livre traduit en français est : « Europe Inc : Comment les multinationales construisent l'Europe et l'économie mondiale » Agone 2005, 2^{ème} édition revue et augmentée. A lire absolument. Le CEO est affilié à la fédération des Amis de la Terre/Friends of the Earth Europe. Vous pouvez en savoir plus en allant sur leur site : <http://www.corporateeurope.org>

(3) Nous employons le terme agrocarburants car celui de biocarburant a une connotation écologique trompeuse. Nous avons gardé le terme biocarburants dans les noms des documents officiels cités. La folie des agrocarburants de l'UE a été influencée par le lobbying très actif en faveur d'intérêts industriels tels que ceux des constructeurs automobiles, des compagnies de biotechnologies et de l'industrie pétrolière. Ces industries ont forgé de nouvelles alliances entre elles. Ces dernières années, elles ont été invitées par la Commission européenne à mettre en forme la politique de l'Union sur les agrocarburants par l'intermédiaire de plusieurs commissions dominées par les industriels. On compte parmi elles, le Comité Consultatif sur la Recherche pour les Biocarburants (Advisory Research Council for Biofuels ou BIOFRAC), CARS21 et plus récemment, la Plateforme technologique Européenne sur les Biocarburants, (European Biofuels Technology Platform ou EBFTP).

(4) Le texte original comprend beaucoup de notes qui se rapportent à des documents pour leur majorité, écrits en anglais. Pour les personnes intéressées, voir directement le site du CEO : <http://www.corporateeurope.org/agrofueelfolly.html> .



Pas de télé pour les bébés

(Extraits d'un courrier envoyé par une fidèle lectrice)

LE lancement programmé d'une nouvelle chaîne de télévision destinée aux enfants de 6 mois à 3 ans pose quatre problèmes graves.

• 1. Il est à craindre que le temps passé par l'enfant devant les émissions d'une chaîne de télévision - qui rassurera les parents parce qu'elle est présentée comme fabriquée pour les tout-petits - ne l'éloigne des activités motrices, exploratoires et interhumaines, fondamentales pour son développement à cet âge.

• 2. Il est à craindre que l'installation d'un tout-petit devant un écran ne réduise son sentiment de pouvoir agir sur le monde et ne l'enkyste dans un statut de spectateur du monde.

• 3. Alors que les programmes proposés par cette chaîne existent déjà sous la forme de DVD, qui ont l'avantage de proposer une durée limitée, il est à craindre que la création d'une chaîne émettant en continu 24 heures sur 24 n'incite les parents à l'utiliser comme un moyen facile d'endormir leur enfant. Beaucoup de parents risquent d'être tentés par l'installation de la télévision dans la chambre de leur tout-petit comme un moyen de faciliter l'endormissement de celui-ci.

• 4. Il est à craindre que de jeunes enfants confrontés sans cesse aux écrans ne développent une relation d'attachement à eux qui les « scotchent » indépendamment de tout contenu. Ces enfants ne pourraient se sentir « bien au monde » - autrement dit sécurisés- que si l'un de ces fameux écrans est allumé près d'eux.

C'est pourquoi il est urgent de se mobiliser pour la création d'un moratoire qui interdise à de telles chaînes de diffuser des programmes pour tout petits en continu, 24H

sur 24, avant que nous en sachions un peu plus sur les relations du jeune enfant et des écrans.

Cet appel est lancé à l'initiative de Pr Pierre Delion (Chef de service de pédopsychiatrie au CHU de Lille), Philippe Duval (Psychologue Clinicien, Directeur de Publication du Journal des Professionnels de l'Enfance), Sylviane Giampino (Psychanalyste, psychologue de la petite enfance, fondatrice d'A.N.A.-PSY.p.e.), Pr Bernard Golse (Chef de service de pédopsychiatrie CHU Necker-enfants malades, professeur Université Paris V), Vincent Magos (Psychanalyste, responsable de la Coordination de l'aide aux victimes de maltraitances - Belgique), Pr Marie-Rose Moro (Chef de service au Centre Hospitalier Universitaire Avicenne), Serge Tisseron (Psychiatre, psychanalyste et Directeur de recherches à l'Université Paris X).

Merci de faire circuler ce texte et de signer l'appel à l'adresse :

• <http://www.squiggle.be/apel>
<http://atweb.nordnet.fr/parse.pl?re_direct=http%3A%2F%2Fwww.squiggle.be%2Fappel>



«Pendant qu'il est devant sa télé, au moins, il n'est pas en train de faire des bêtises dans la maison, on est pas obligés de lui courir après !»

Le maire d'Ustaritz perd les pédales

NOTRE bon maire d'Ustaritz, celui qui devait se montrer vigilant sur les lignes nouvelles TGV mais qui ne savait pas que la nouvelle gare était prévue sur sa commune et qui, malgré une sollicitation du Collectif des Associations de Défense de l'Environnement, a oublié d'envoyer dans les délais, sa position à la commission du débat public, ne sait plus comment s'y prendre pour éteindre l'incendie.

Car incendie il y a, avec une puissante association créée au lendemain de la décision de RFF et une très grande inquiétude sur tout le village.

Il a été pour la LGV ailleurs, puis contre, trop tard, et dans les premiers jours de janvier le voilà qui fait des déclarations fracassantes pour se débarrasser du bâton merdeux. Il dit tout bonnement que le projet ne se fera pas faute de crédits. Il ajoute qu'il faut espérer « passer à travers maille ».

Pas de bol, les autres acteurs proTGV lui balancent de sacrés pavés dans la tronche. Le sénateur PS Carrère considère les propos du maire comme une ânerie. Le responsable RFF du projet affirme que le projet va bon train et même qu'il est en avance et que le projet bénéficiera de finances publiques et privées.

Bref, le bon maire peu vigilant fait tout pour rassurer, habitants et acheteurs du promoteur Alday dont les appartements situés sur un éventuel passage se vendent difficilement.

Du côté d'Ustaritz, beaucoup de gens ont compris que ce n'est pas en se tapissant dans un coin en espérant éviter le boulet ou en rassurant mensongèrement que le village évitera le sale coup, c'est en se mobilisant massivement qu'on peut inverser la vapeur.

Bon ! cette foi-ci, vous n'avez plus d'excuse ! Les Fêtes sont finies...



Un petit chèque de plus ou de moins... C'est pas ça qui va vous ruiner ! Non ?

IKEA ALA KEA

(IKEA ou la fumée)

ANNONCÉ par le député-maire de Bayonne au printemps 2006, Ikea devrait s'implanter à Ametzondo. Des centaines d'emplois à la clé mais combien de détruits ? Le foncier maîtrisé et aménagé par les collectivités publiques sera, en partie, revendu par Ikea. À quelles conditions ?

Bref la Suède à Bayonne... mais sûrement pas son modèle social !

Les lecteurs du *Monde* du 29 août 2007 ont pu lire sous la plume de Nathalie Brafman, un article fort instructif intitulé : *Le système Ikea - l'obsession des économies*. On se souvient de tout le battage fait par le député-maire de Bayonne, à grands renforts d'annonces médiatiques, sur l'implantation de l'enseigne suédoise sur la zone d'Ametzondo, au confluent de Bayonne, St Pierre d'Irube et Mouguerre. Avec comme toujours la promesse de création de centaines d'emplois. Ce sur quoi les édiles des trois communes concernées ont moins insisté, c'est la mise à disposition du distributeur d'Almult, de bien plus de terrain que nécessaire à sa propre installation. Grâce à cette libéralité, Ikea pourra mettre en place un centre commercial dont il aura la maîtrise exclusive, notamment sur le choix des enseignes, et fera sans doute, au passage, une coquette plus value.

Mais revenons à l'article du *Monde*. Nathalie Brafman ne fait pas référence au passé de collaborateur zélé des nazis que fut le fondateur et propriétaire du groupe, Ingvar Kamprad. Mais elle ne peut s'empêcher de s'interroger sur le fonctionnement de la société. Voici quelques passages fort édifiants de l'article. « *Pour vendre au plus bas prix, l'une des grandes idées d'Ingvar Kamprad, fut de faire appel, dès les années 1960, à des fabricants étrangers. La Chine est depuis 2001 le premier fournisseur d'Ikea* ».

« *Il n'y a pas de tropisme chinois, mais il y a une nécessité de faire fabriquer à bon prix. La Chine répond parfaitement à cet objectif* », confirme-t-on chez Ikea. Et si les produits sont estampillés « *Ikea of*

Swediant » - car ils sont dessinés en Suède - seulement 7 d'entre eux y sont fabriqués. (...)

Officiellement retiré des affaires, Ingmar Kamprad, aujourd'hui consultant, a également « réussi » à faire de son entreprise un groupe particulièrement opaque. Non coté, il ne publie jamais ses bénéfices. Depuis 1982, la société mère Ikea appartient à une fondation caritative, la *Stichting Ingka Foundation*, basée aux Pays-Bas.

Une autre société, *Ikea Services*, détient la propriété intellectuelle du groupe, c'est à dire son concept et le design des produits. À qui appartient Ikea Services ? À cette question, impossible d'avoir une réponse claire. En réalité, Inter Ikea Systems serait elle-même détenue par des sociétés dont le siège serait situé dans des paradis fiscaux, aux Caraïbes, selon des journalistes suédois.

La direction se contente de justifier ce montage compliqué, pensé pour protéger l'entreprise d'un démantèlement, lorsque M. Kamprad, aujourd'hui âgé de 81 ans, mourra. Chose certaine, cette délocalisation tropicale permet d'autres économies, d'impôts cette fois.

N'en jetez plus, la cour est pleine !

Nos élus aiment à rappeler, la main sur le cœur, leur attachement au développement durable. Précisément, Ikea, distributeur d'articles bon marché à durée de vie limitée, est aux antipodes du modèle de développement soutenable, respectueux des hommes et de la nature. Le lecteur d'Enbata se souviendra de l'article publié sur le sujet dans le numéro du 8 juin 2006. En voici, pour mémoire, un extrait :

« *La qualité de l'emploi s'est sensiblement dégradée ces dix dernières années dans la grande distribution : salaires peu élevés, temps partiels systématiquement imposés, horaires variables, flexibilité dans les tâches à accomplir i tutti quanti. Il serait étonnant qu'Ikea fasse exception. L'arrivée ne fera qu'ac-*

Emplois fictifs

L'EFFET d'annonce d'on ne sait combien de centaines d'emplois est politiquement autrement plus rentable. Même si beaucoup d'espoirs risquent de partir rapidement en fumée.

Du reste, on sait que les emplois créés par la grande distribution ne compensent pas, loin s'en faut, les emplois détruits dans le petit commerce, et cela, quel que soit le domaine d'activité. Le transfert d'emplois de la petite vers la grande distribution n'est jamais une simple substitution. Une étude menée par le mensuel *Alternatives économiques* a démontré qu'en France, pays où la concentration de la distribution dans les mains des grandes chaînes est la plus forte au monde, la grande distribution a

créé à peine plus du tiers du nombre des emplois perdus dans le petit commerce de détail en 30 ans. C'est l'effet de la spécialisation, des économies d'échelle, de la multi-fonctionnalité des employés, mise en oeuvre dans les supermarchés. On nous rétorquera que le processus de concentration dans la distribution est déjà très avancé, que le seuil de non retour est déjà atteint, que le petit commerce de centre ville ou de centre bourg est déjà moribond. Il n'empêche: les quelques petits fabricants ou marchands de meubles, de cuisine ou décorateurs qui restent dans la région ont du souci à se faire. En tout cas, tout cela ne va pas dans le sens de la revitalisation des centres-villes ou des bourgades des campagnes.

centuer un phénomène dont peu d'élus se préoccupent : le transfert de capitaux. Comme dans les supermarchés, de l'ordre de 40 % des recettes resteront sur place : salaires, taxes locales, paiement des quelques fournisseurs locaux. Tout le reste ira ailleurs: aux entreprises qui fabriquent les articles Ikea, aux grands fournisseurs des services informatiques, financiers ou autres.

C'est la faiblesse des bassins de vie comme le nôtre, peu peuplés (?), peu industrialisés et générant peu de grands services aux entreprises, par rapport aux grands bassins de production. Tout comme les pays pauvres sont exportateurs nets de capitaux (il sort plus d'argent qu'il n'en rentre) vers les pays riches, les bassins à faible potentialité perdent de l'argent au profit des grands bassins de production. La concentration de la distribution aux mains de quelques grandes chaînes amplifie la tendance, contribuant fortement à appauvrir les plus pauvres et enrichir les plus riches ».

Plus largement, la multiplication de ces grands magasins pose la

question du développement durable. Pour faire un maximum de chiffre d'affaires et de profits, Ikea compte attirer des clients de centaines de kilomètres à la ronde : du Pays Basque sud, du piémont pyrénéen, de la Gascogne et d'ailleurs. On imagine sans peine les cohortes de voitures que cela va générer, et tout ce gaspillage et la pollution supplémentaires qui vont avec. Tout comme d'ailleurs les norias de camions pour alimenter le magasin, en provenance de régions ou de pays très éloignés et qui repartiront tout naturellement à vide. Bref, nous sommes là bien loin du type de développement durable et citoyen, respectueux de l'environnement et des véritables besoins du consommateur, indispensable si l'on veut diminuer le gaspillage des ressources, épargner la planète, mais également générer d'autres types d'emplois et de relations au travail. Mais de cela, nos élus se soucient comme d'une guigne.

L'article de Nathalie Brafman ne fait que renforcer notre conviction sur le sujet.

(Tiré d'Enbata des 8/06 et 13/06/2007)

« J'ai (très) mal au travail »

Il faut travailler pour vivre

Combien de fois a-t-on entendu ces mots ? Nous avons tous la tête remplie d'images d'Epinal : le laboureur qui cultive son champ, le maçon qui construit une maison, le forgeron qui façonne une machine. Dans notre société, le travail est associé à la notion de progrès, de confort, d'amélioration de la qualité de la vie. Par notre technicité, notre travail, nos sociétés occidentales ont éliminé ces corvées que sont l'apport de l'eau, la domestication du chauffage, de l'éclairage et dans une certaine mesure la maîtrise de l'alimentation.

Cette technicité s'est construite à travers les siècles, avec beaucoup d'ingéniosité et beaucoup d'abnégation. La notion de congé payé était inconnue, tout comme celle de tourisme.

Et aujourd'hui ?

La ville de Biarritz vient de réaménager sa place principale ; des milliers de m² ont été revêtus de plaques de grès de 7 cm d'épaisseur. Ensuite une équipe a découpé un millier de trous, avec un trépan, pour ancrer des obstacles aux véhicules. Une poignée d'ouvriers a travaillé pendant des mois à raison de 1 heure par trou. Dans le bruit et la poussière, le gars s'attelle à une activité répétitive et monotone. Tout son corps essaie de maîtriser les trépidations de la machine.

Autre exemple : un ouvrier découpe une pierre avec une tronçonneuse portable. La machine pèse plus de 10 kg, il travaille courbé, dans la poussière et un bruit assourdissant. Il n'a que les yeux protégés. C'est probablement un intérimaire qui se coltine le sale boulot.

On ne peut pas passer à côté de ces gens là sans avoir une pensée compatissante. Qu'est-ce qui les pousse à accepter des conditions de travail aussi pénibles ? Combien de temps leur organisme pourra encaisser ces souffrances ? Pour le moment, ils « vendent » leur forme physique, leur jeunesse ; mais quand ils ne l'auront plus, leur res-

tera-t'il d'autre possibilité que le RMI ? Notre technicité et notre progrès ne peuvent-ils pas nous aider à proposer un travail plus décent ? S'il est normal que chacun joue un rôle, à son niveau, dans le fonctionnement de la société, comment accepter une telle détérioration de la santé pour un salaire de base ?

En France, comment ne pas avoir peur du chômage et du lendemain ?

- 3 699.000 inscrits à l'ANPE ;
- 220 000 chômeurs d'outre-mer ;
- 410 000 chômeurs de plus de 55 ans, dispensés d'inscription à l'ANPE ;
- 1 210 000 RMIstes. Leur nombre a augmenté de 150 000 en cinq ans ;
- des milliers de jeunes au chômage qui n'ont droit ni au RMI ni aux allocations chômage (car ils n'ont pas encore cotisé et ne s'inscrivent donc nulle part) ;
- des milliers de chômeurs de longue durée qui ont épuisé leurs droits Unedic et qui n'ont droit ni au RMI ni à l'ASS car leur conjoint a un revenu correct.

Et une part croissante des emplois sont des emplois précaires : les 200 000 emplois de service créés depuis deux ans sont, en moyenne, à 15 heures par semaine. La multiplication des temps partiels est telle que plus de 12 % des salariés ont aujourd'hui un salaire inférieur au SMIC. Plus de 13 % des salariés sont en CDD. Quant à l'intérim, il a augmenté de 12 % en un an et emploie quelques 2 millions de personnes qui travaillent « à mi-temps, en moyenne, sur l'année ».

L'essentiel des emplois créés ces dernières années sont, en moyenne, à 15 ou 18 heures par semaine... Comment fait-on pour vivre avec 15 heures payées au SMIC ? Avec 430 euros par mois, comment se loger et se nourrir ? Avec 430 euros par mois, comment transmettre à ses enfants « la valeur travail » ?

A un tel niveau, chômage et précarité déséquilibrent complètement la négociation entre salariés et entre-



prises. « Si t'es pas content, tu peux aller voir ailleurs » remplace souvent toute vraie négociation. Combien de millions de salariés doivent se contenter des conditions de travail et des salaires qui leur sont imposées ? Depuis 25 ans, la négociation sur les salaires est tellement déséquilibrée que la part des salaires dans le PIB a chuté de 11 % ! 11 % de chute, sur un PIB de 1 800 milliards, ce sont cette année quelques 200 milliards d'euros qui vont aller au capital alors qu'ils iraient aux salariés si le marché du travail retrouvait l'équilibre de 1980. Ce n'est pas de faire plus d'heures qui permettra de gagner plus, tant que le chômage et la précarité resteront à ce niveau, la pression à la baisse sur les salaires continuera de s'exercer.

Tant que le chômage et la précarité resteront à ce niveau, le stress des salariés continuera d'augmenter. Les ressources de l'Etat, des collectivités et de la Sécu stagneront et nous aurons les plus grandes difficultés à financer les services publics et les retraites.

Des statistiques qui confirment notre vision

D'après une nouvelle estimation du Bureau international du Travail (BIT), le risque professionnel est en augmentation du fait de la rapide industrialisation de certains pays. Les accidents du travail et les maladies professionnelles causent la mort de

deux millions de personnes chaque année. D'après cette évaluation, le risque de maladie professionnelle serait aujourd'hui le plus grand danger auquel seraient exposés les travailleurs sur leur lieu de travail. En effet, ces maladies tuent 1,7 million de personnes par an, ce qui donne un rapport de quatre décès causés par une maladie professionnelle pour un décès causé par un accident. Il ressort des dernières estimations du BIT que, en plus des décès liés au travail, il se produit chaque année près de 268 millions d'accidents du travail non mortels, qui sont suivis d'au moins trois jours consécutifs de congé, sans compter les 160 millions de nouveaux cas de maladies professionnelles. L'Office International du Travail a déjà estimé à près de 4 % du PIB mondial les indemnités et absences dues aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

J'ai (très) mal au travail

Il est difficile d'analyser la relation de l'humain au travail, beaucoup de recherches sont faites là-dessus actuellement, mais tout le monde s'accorde à reconnaître la place parfois préoccupante qu'elle occupe dans la psychologie humaine.

Un sondage réalisé dernièrement place le travail comme étant la deuxième condition d'accès au bonheur, juste derrière la santé et largement devant la famille, l'argent et l'amour.

Elle est loin l'image du salarié qui travaille tranquillement et revient à son domicile complètement disponible à sa famille. Il apparaît aujourd'hui que de nombreux salariés vivent des situations de travail qu'ils n'arrivent pas à gérer et qu'ils sont incapables d'oublier leurs soucis professionnels quand ils sont en présence de leurs proches.

Jean-Michel Carré est un cinéaste qui se cantonne au documentaire social. Il vient de nous livrer un film poignant intitulé : « *J'ai (très) mal au travail* ».

Il propose de nombreuses pistes d'interprétation de ce mal au travail :

- Déshumanisation de l'entreprise qui exige parfois d'agir comme un bon petit soldat et d'abdiquer une part de soi.
- Disparition des frontières entre travail et vie personnelle.
- Rythme effréné qui crée une dépendance au stress et supprime la hiérarchie entre les valeurs.
- Solitude des salariés, défaut de socialisation qui nous dépossède d'une partie de nous-mêmes.

Paul Ariès, qui intervient dans le film, évoque le concept-clé de « servitude volontaire », qui semble caractériser notre rapport au travail. Nous ne sommes pas des esclaves,

et pourtant nous acceptons d'aliéner une part de nous-mêmes. Certains font même du zèle, allant plus loin qu'on ne le leur demande, tels des Papon du capitalisme, qui font passer les consignes de l'entreprise avant l'éthique et la morale.

Pour Andreu Solé, une entreprise est une organisation qui ne peut tourner que s'il y a création de besoin nouveau. D'après lui, si nous refusons de céder à de nouveaux besoins, par exemple se passer d'acheter un écran plat, le monde industriel s'écroule.

Nous retiendrons aussi la vénalité du vigile de supermarché, à la mentalité de chasseur de prime, qui n'hésite pas à tendre des pièges à ses camarades pour gagner 500 euros de plus que le SMIC.

Il est difficile d'oublier aussi la pub pour une voiture de grande marque dont on ne sait si c'est un monument de cynisme ou de débilité.

L'élan vital

Ce sont les mots d'un vieil homme de plus de 90 ans qui a traversé le siècle et qui a toute l'allure d'un vieux sage. Raymond Aubrac toujours modeste et loin des médias, a démarré par un profond engagement dans la Résistance durant la seconde guerre et continué en ser-

vant des causes d'intérêts humanitaires dans plusieurs points du globe. Toute sa vie, sa mission de commissaire de la république en 1944, ses expériences, ses actions, lui confèrent une respectabilité dans son jugement.

« Je voudrais souligner ce que j'ai vu au moment de la libération dans la ville de Marseille. La ville était très durement touchée par la guerre, le port était détruit à 70 % au moins, et beaucoup de patrons avaient disparu. Voilà des usines dont la direction n'est pas là et la volonté collective, l'élan vital de la population fait que les ouvriers décident qu'il faut continuer de travailler. C'est la raison pour laquelle j'ai été amené à prendre des réquisitions des plus grandes entreprises de la ville de Marseille, et à partir du moment où ces gens ont compris qu'ils ne travaillaient plus pour les bénéficiaires des actionnaires mais pour gagner la guerre et reconstruire le pays, on a eu ce phénomène étonnant, j'allais dans des usines, et je voyais des banderoles : " **La notion de service remplace la notion de profit** ". Ceux qui réparaient les locomotives travaillaient parce qu'on avait besoin des locomotives et que c'était vital. C'est pour ça que les ouvriers ont décidé de travailler jusqu'à 70 h par semaine. La parenthèse s'est vite refermée ; le système s'est remis en place, mais ce que je voulais souligner, c'est que la libération a été accompagnée d'un énorme élan vital de la population. On est pauvre, on est en partie blessé, détruit, on manque de tout. On a mille difficultés, simplement pour remplir l'assiette des gosses à table, mais on a de l'élan vital. C'est probablement ce qui manque le plus actuellement dans notre pays. On savait qu'on voulait faire des choses, on arrivait à les faire petit à petit. On savait que nos enfants vivraient mieux que nous. Ça n'est plus vrai maintenant, il n'y a pas de perspectives, pas d'espérances claires. Je ne sais pas pourquoi les journalistes, et notamment ceux de télévision, n'ont que des catastrophes à montrer. Tout va mal, tout nous menace, on nous fait peur. On fait peur aux individus. C'est une méthode, je ne sais pas si c'est un levier politique, mais on instille la peur chez tous les gens. Et à partir du moment où les gens ont peur, ils sont frileux, ils ne bougent plus. Le

seul espoir des gens maintenant, c'est la sécurité. Pendant la guerre, les gens qui occupaient le pays essayaient de gouverner par la peur. Et nous étions, nous, amenés à expliquer que nous pouvions faire quelque chose. On ne devait pas se laisser paralyser par toutes les menaces et toutes les catastrophes annoncées par le pouvoir.

Ce qui m'inquiète et me fait peur dans cette société, aujourd'hui, c'est l'aspect marchand. Les sentiments profonds qui nous sont instillés par la société c'est d'acquiescer quelque chose. On voudrait avoir quelque chose de plus. L'appétit qui est créé, on ne peut pas le satisfaire. Tous les efforts que l'on fait, c'est pour acheter une chose dont on a envie. C'est ça qui polarise les gens. Les gens sont polarisés par les besoins qui leurs sont créés.

Je suis persuadé que cette peur permet de préserver l'ordre marchand d'aujourd'hui : attention, ne bougez pas, faites nous confiance, on s'occupe de tout, on contrôle tout. C'est ça l'essence de notre société actuelle ».

Pour la première fois depuis le début de l'humanité, la technicité de notre société nous donne la possibilité de définir la manière dont nous voulons gérer le temps de notre vie. Ne laissons pas d'autres décider pour nous. C'est un défi que nous ne pouvons pas éviter.

CRL



Références :

- « Là-bas si j'y suis », du 15 mars 2007, (Émission de France inter).
- « Là-bas si j'y suis », du 18 février 2006, (www.la-bas.org/article.php3?id_article=847)
- « Où la mémoire s'attarde » de Raymond Aubrac, Chez Odile Jacob.
- « Le livre noir du libéralisme » de Pierre Larrourou, Éditions du Rocher.
- « Créateurs de mondes : une théorie du possible et des impossibles », de Andreu Solé Éditions du Rocher.
- « Décroissance, un nouveau projet politique », de Paul Ariès Éditions Golias.
- « J'ai (très) mal au travail », le film de J.M. Carré, bientôt en DVD.

Le traité modificatif européen ou le traité du mépris

la page
d'
attac

LORSQUE les Français et les Néerlandais ont voté «non» au référendum sur le Traité Constitutionnel européen le 29 mai 2005, ils savaient bien que leurs élites politiques, persuadées d'avoir raison, au contraire de leur peuple, cherchaient déjà comment repasser le couvert et imposer un nouveau traité permettant à l'Union européenne de poursuivre et d'amplifier une politique économique désastreuse pour une partie des populations. Le candidat Sarkozy annonçait lors de la campagne électorale des présidentielles qu'il souhaitait un « mini traité » ou « traité simplifié » qui permettrait de régler les questions institutionnelles nécessaires au fonctionnement d'une Union élargie à 27 pays membres. Accessoirement il promettait de remettre en cause certains des aspects les plus controversés et qui avaient entraîné certains citoyens à rejeter le TCE, comme l'indépendance de la banque centrale et la non-reconnaissance des services publics. La candidate Royal ne cachait pas non plus sa volonté de remettre en chantier un nouveau traité, mais sur le principe déclarait qu'elle soumettrait ce traité à un nouveau référendum. Le président Sarkozy, fort de son élection estimait quant à lui disposer d'une légitimité suffisante pour ne pas faire appel au peuple citoyen, et décidait de se passer de la démocratie directe et faire ratifier ce texte par voie parlementaire.

C'est là un réel déni de démocratie

En effet le texte que les chefs d'Etat et de gouvernement ont signé à Lisbonne ce jeudi 13 décembre n'est en aucune façon un « mini traité » ou un « traité simplifié » ; bien au contraire, le traité modificatif

est gros de 145 pages, avec 296 modifications, 12 protocoles, 51 déclarations et annexes. Seuls ceux qui l'ont élaboré peuvent s'y retrouver et les lecteurs, même de bonne volonté, doivent pour le lire reconstituer le texte à partir des publications qui sont aujourd'hui disponibles. Il nous faut donc pour l'apprécier dans un premier temps faire confiance à

ques à la Constitution pour qu'elle soit plus facile à avaler ».

Au dire même des chefs de gouvernement qui ont participé à son élaboration, le traité modificatif est donc le frère jumeau du TCE que nous avons rejeté le 29 mai 2005. Juridiquement nous sommes donc dans la situation des Irlandais et des

de la République mais c'est aussi une prudence essentielle pour régler les affaires publiques car il faut bien réfléchir aux conséquences qu'implique le déni ou l'absence du vote citoyen. Nos hommes et femmes politiques, à l'Assemblée nationale ou au Sénat, qui se targuent souvent d'être nos représentants, doivent aujourd'hui refuser la combinaison que leur propose le président et refuser le vote de modification de la constitution française nécessaire pour ratifier ce nouveau traité. C'est possible, il ne faut que les 2/5 des parlementaires pour s'opposer à cette modification pour que le plan du président échoue.

Sans préjuger du fond du débat, 2/5 des parlementaires doivent donc se lever et s'affirmer comme des défenseurs de la démocratie. Deux cinquièmes des parlementaires doivent donc se souvenir qu'ils sont des élus du peuple et qu'à ce titre, ils doivent exprimer ses attentes.

Une élite politique, qui serait persuadée qu'elle a raison, et qu'elle pourrait faire l'économie d'une consultation citoyenne sur un sujet dont tout démontre qu'il sera essentiel à notre vie demain, cette élite mettrait en place, aidée par des médias verrouillés et réduits à produire de la propagande, ce que les hommes de l'Antiquité ou des Lumières appelaient une tyrannie. Aujourd'hui ce sera une **dictature molle**.

Parlementaires, un peu de courage...

Comme nous pensons que nous pouvons encore infléchir le cours des événements, avec déjà les 49 000 citoyens et les 101 parlementaires, signons la pétition :

« Nous voulons un référendum »
<http://www.nousvoulonsunreferendum.eu>



ceux qui ont participé à sa rédaction. Que nous disent-ils ? :

Madame Angela Merkel, chancelière allemande : « *La substance de la constitution est maintenue. C'est un fait* ».

Monsieur Zapatero, premier ministre espagnol : « *Nous n'avons abandonné aucun point essentiel de la Constitution... C'est sans aucun doute bien plus qu'un traité. C'est un projet de caractère fondateur, un Traité pour une nouvelle Europe* ».

Valéry Giscard d'Estaing (chargé de la rédaction du TCE) : « *En termes de contenu, les propositions demeurent largement inchangées, elles sont juste présentées de manière différente [...] la raison de ceci est que le nouveau texte ne devait pas trop ressembler au traité constitutionnel. Les gouvernements européens se sont ainsi mis d'accord sur des changements cosméti-*

Danois qui après avoir rejeté le traité de Maastricht, ont dû revoter à nouveau jusqu'à l'accepter. A la différence près que l'on nous refuse le droit à l'expression, qu'on prive les citoyens de voter à nouveau pour un texte qu'ils ont refusé et qu'on les empêche ainsi de débattre à nouveau sur la manière dont l'Union européenne se construit en dehors de toute démocratie, à l'abri des peuples.

On ne peut et l'on ne doit pas faire le deuil de la démocratie. Nous pouvons imposer le recours au référendum et empêcher la ratification par la seule voie parlementaire.

Favorable ou non au traité modificatif européen, nous ne devons pas nous résigner à nous voir privés d'expression démocratique et de débat ; c'est là une base essentielle

Attac Pays Basque

<http://www.localattac.org/attac64/bayonne/index.html>

Du nouveau sur le Port de Bayonne : ADA (Aciérie De l'Atlantique) aura son laminoir

DEUX investisseurs potentiels sont en concurrence, le groupe italien Beltrame et l'espagnol Celsa, propriétaire de ADA qui tient la corde et propose d'investir 450 millions d'euros sur la zone portuaire de Boucau Tarnos sur l'ancien site de Socadour, d'une superficie de 13 ha.

Ce projet générerait 400 emplois et prévoit la construction de deux laminoirs en relation avec la production de ADA. Le deuxième investisseur potentiel, l'italien Beltrame prévoit la construction d'un laminoir qui usinerait des profilés métalliques à partir de l'acier brut, pour un investissement de 50 millions d'euros et la création d'une centaine d'emplois. Le Conseil général des Landes propriétaire des terrains devrait annoncer très prochainement son choix, vraisemblablement en faveur de CELSA.

Le scandale de l'UIMM (union des industries et métiers de la métallurgie)

Son président, le peu sympathique Denis Gautier Sauvagnac, DGS pour les intimes, ex négociateur du MEDEF avec les partenaires sociaux, a été démis de ses fonctions et est accusé d'avoir procédé à des retraits en liquide

de cinq millions d'euros, dix millions, quinze millions, on ne sait pas exactement, ce monsieur était donc président de l'UIMM depuis mars 2006 et vice président délégué général depuis 1993.

L'UIMM représente 45 000 entreprises de la métallurgie et s'occupe de la politique sociale et du lobbying... Ces entreprises versent en moyenne 20 millions d'euros par an à l'UIMM qui dispose en outre de capitaux placés, notamment ceux d'une caisse de grève destinée à aider les entreprises qui affronteraient un long conflit.

L'opacité de ce système tient au fait que l'UIMM a la qualité d'un syndicat professionnel dont le statut a été défini par la loi Waldeck Rousseau de 1884 ce qui lui permet de ne pas avoir les mêmes obligations comptables qu'une entreprise ou une association et ce qui lui a permis depuis 1945, de financer les syndicats dits « non communistes ». D'autres rebondissements sont à attendre de l'enquête en cours...

On peut noter que, dès la sortie de cette affaire, les médias se sont empressés d'insinuer la mise en cause du financement de l'ensemble du monde syndical et de possibles dérives pouvant le concerner, suivis immédiatement par certains hommes politiques au pouvoir, prompts à saisir la balle au bond.

Le développement durable à toutes les sauces

VU de Bayonne nous avons eu la surprise de découvrir dans le quotidien *Sud-Ouest* du 12 décembre la version du développement durable revisitée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne, dans la foulée de la grande messe du Grenelle de l'environnement et de son impact planétaire. Dans le cadre de sa stratégie de communication, la Chambre de Commerce se devait d'occuper le paysage médiatique local ; communiquer sur tout et n'importe quoi, c'est à la mode et c'est d'autant plus savoureux, puisque nos amis de la CCIB s'érigent en chevaliers blancs de la défense de l'environnement et donc du développement dit durable, allant jusqu'à donner des leçons d'éthique aux entreprises locales en matière de tri des déchets mais aussi en leur demandant d'organiser de bonnes conditions de travail à leurs salariés dans le cas où l'éthique ne serait pas respectée, on en frémit à l'avance, ce serait le *marché* qui les écarterait de fait. Dans le monde de l'économie on ne badine pas avec l'honneur, une véritable chevalerie des temps modernes.

Nous pensons quant à nous, et sans faire de mauvais procès à la CCIB, qu'un peu plus de retenue serait souhaitable de sa part alors que les pratiques qui ont cours sur le port de Bayonne, terrain

privilegié de ses activités, sont loin d'être exemplaires : rappelons les sujets qui fâchent comme la manutention des produits tels que l'urée, la potasse ou les engrais, jonchant les quais, souvent évacués dans l'Adour et saupoudrant abondamment les routes environnantes. Rappelons également le malheureux accident du travail à INTERFERTIL qui s'est soldé par un mort et un blessé grave par cause de négligence grave d'un industriel ; les nuisances persistantes occasionnées par ADA tant en matière de pollution atmosphérique par des émissions dites « diffuses » qu'en matière de nuisances sonores.

Si monsieur le président Berckmans émet le vœu que les entreprises locales jouent le rôle de pilote en Aquitaine, nous partageons son espoir et lui conseillons toutefois de se pencher sur l'existant et notamment le port de Bayonne, mais pas de se réfugier derrière de pseudo-certifications ISO 9 002 ou 14 001 trop généreusement décernées, et régulièrement démenties par les faits et le ressenti des riverains. Qu'il prenne également garde, que la terrible loi du marché ne l'écarte de la gestion du port ce qui pourrait profiter à VEOLIA, qui semble intéressée par ce « marché » en 2009. Elle fait frémir cette terrible loi... Brrr !

OGM

Comme il fallait s'y attendre, après la grande messe du Grenelle de l'Environnement, le Conseil des ministres a adopté, le 20 décembre, un projet de loi qui, selon les termes même du texte, garantit la « liberté de consommer et de produire avec ou sans OGM » ce qui revient à dire que quiconque pourra cultiver des OGM, avec les risques de contamination des cultures traditionnelles que cela entraînera inévitablement et donc la contamination généralisée par les OGM, de toutes les autres cultures. Les apiculteurs pourront également craindre le pire pour leur activité. En ce qui concerne les distances entre les parcelles OGM et celles qui sont sans OGM, rien n'est encore décidé. La distance de 50 mètres initialement appliquée est toujours en vigueur jusqu'à un prochain décret, qui fixera la distance définitivement retenue. En matière de responsabilité en cas de contamination, c'est l'exploitant qui sera seul responsable du préjudice causé à autrui et devra souscrire une garantie financière à cet effet ; le seul problème résidant dans le fait qu'aucune compagnie d'assurances ne semble actuellement accepter de garantir le risque OGM.

Bien entendu et comme dans toutes les usines à gaz imaginées par le gouvernement, une haute autorité va être créée, chargée « d'éclairer le gouvernement » et de formuler des avis en « matière d'évaluation des risques ». Le lobbying pointe son nez...

Peu de courage politique dans tout cela, pas de moratoire pour le Maïs MON 810 déjà évalué et retiré pour les risques qu'il représente, dans plusieurs pays européens et pour lequel la haute autorité Française n'a rien à ajouter au débat déjà largement tranché.

Comme nous le disions dans le dernier ORTZADAR, le Grenelle de l'environnement ne se résumera en fait qu'à une mascarade et à l'instauration d'une ou plusieurs taxes supplémentaires à la charge des citoyens et notamment dans le domaine de l'automobile, ce qui nous rappelle le souvenir de l'ancienne vignette et qui ne sera rentable que pour les caisses de l'état. Le développement durable, l'environnement et sa protection, c'est bon pour la communication, mais pour le reste il est urgent d'attendre et de voir...

Diverses ONG dont Greenpeace, les Verts, la Confédération Paysanne, Cap 21, ont déjà émis de sérieuses réserves sur ce projet de loi. Affaire à suivre.

LA GRAINE ET LE MULET

UN FILM D'ABDELLATIF KECHICHE

CULTURE

PAR CHANTAL POCHAT

DE vieux raffiots dégingués, rouillés, des ouvriers qui peinent, un contremaître énervé... Dans le port de Sète, le déclin des chantiers navals fait des ravages.

Slimane, ouvrier immigré, marqué par les années de labeur, vient d'être licencié. Trop vieux, pas assez efficace...

Séparé de sa femme, Slimane vit, parmi d'autres immigrés dans un vieil hôtel tenu par sa compagne.

Mais la tribu familiale n'est jamais très loin. Fils, filles, pièces rapportées se rassemblent autour du couscous dominical. Semoule et poisson, graine et mulet, tout un symbole de l'intégration de ces immigrés de première et deuxième génération au pays de la bouillabaisse !

La magie du film d'Abdellatif Kechiche, tient dans la profonde humanité de ces gens de peu, aux prises avec une vie quotidienne banale certes, mais riche de la vérité profonde de leurs bonheurs, de leurs difficultés, de leurs colères.

Magie du verbe, qui, comme dans son film « L'Esquive », explose dans une « tchatche » éblouissante entre les personnages interprétés par des acteurs presque tous amateurs.

Slimane, le vieil ouvrier taciturne, si souvent humilié, n'a guère envie de retourner au bled comme le lui conseille avec désinvolture son fils aîné. Il n'est pas davantage disposé à rester au chômage.

Il caresse une idée, presque un rêve, remettre en état un vieux

bateau et le transformer en restaurant à couscous.

Il va mobiliser pour réaliser son projet sa famille de sang et celle du cœur et tout particulièrement Krym, la fille de sa compagne. Elle l'accompagne dans les démarches et complications administratives, le soutient quand le découragement guette, lui insuffle son énergie, sa rage de vivre.

Pour convaincre les bailleurs de fonds encore récalcitrants, Slimane organise une soirée.

Voisins, amis et tous les gens importants de la ville sont conviés à déguster le fameux couscous au poisson.

Mais le destin facétieux se mêle à la fête... Au moment de servir le couscous, la semoule a disparu !

Les invités s'impatientent et le beau rêve de Slimane menace de sombrer dans le ridicule.

Tout le film d'Abdellatif KECHICHE est comme une métaphore de la condition immigrée.

A l'opiniâtreté du combat de Slimane pour exister, répondent l'hostilité du sort, la froideur et le mépris des gens qui comptent, l'incurie des hommes de la famille, la bêtise des gamins de la cité.

Seules les femmes relèvent le défi. Elles incarnent l'espoir, la générosité, l'inventivité qui bousculent les destins trop figés et forcent l'admiration à l'instar de Krym dans sa folle danse du ventre.

Ainsi la graine est semée qui lèvera bien un jour...



arc • en • ciel
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Abonnement à ORTZADAR
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom
Adresse
CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0711 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page et illustrations : José-Antonio AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne